



# Le dossier de rentrée 2014





p.4 Un enseignement  
100% nature



p.12 Une pédagogie  
innovante  
et en constante  
évolution



p.16 Enseigner  
à produire autrement :  
l'enseignement agricole  
au cœur de la transition  
agro-écologique



p.20 Bien vivre  
ensemble dans  
l'enseignement  
agricole



p.26 L'ouverture  
européenne  
et internationale  
pour la mobilité  
des jeunes

p.30 Des formations  
pour des métiers  
d'avenir

p.34 L'enseignement agricole,  
ça se voit !

p.35 Calendrier 2014-2015

L'éducation et la jeunesse sont au cœur de l'action du gouvernement pour notre pays.

L'enseignement agricole s'inscrit pleinement dans cette priorité et il a démontré sa capacité à assurer une formation de qualité tout au long de la vie. L'épanouissement personnel, la promotion sociale, la réussite scolaire et l'insertion professionnelle ont toujours été ses objectifs.

Pour les rentrées scolaires 2012, 2013 et 2014, ce sont 560 emplois qui ont été créés dans l'enseignement agricole technique et supérieur. Ils ont permis l'ouverture de classes supplémentaires, des enrichissements de programmes (comme le BTSA « analyse, conduite et stratégie des entreprises agricoles » qui a été rénové pour cette rentrée), un meilleur accueil des élèves en situation de handicap, ainsi qu'une stabilisation des situations de nombreux enseignants et membres de la communauté éducative.

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt devrait être très prochainement promulguée, après de nombreux débats au Parlement. Elle consacrera l'enseignement technique et la formation professionnelle agricoles ainsi que l'enseignement supérieur et la recherche agricoles comme des leviers essentiels au développement de l'agro-écologie.

Dans ce cadre, un plan d'action « Enseigner à produire autrement » lancé au printemps 2014 mobilisera tous les acteurs autour de cet objectif essentiel pour l'avenir de l'agriculture française : les services centraux du ministère, les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et bien sûr les établissements d'enseignement et de formation professionnelle, au plus près du terrain.

La promotion sociale des jeunes et l'ouverture internationale constituent deux autres priorités du projet de loi. À ce titre, des actions nouvelles seront engagées au cours des prochains mois, sur ces sujets qui sont déjà largement portés par l'enseignement agricole, comme en témoigne ce dossier.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne rentrée.

**Stéphane Le Foll**  
**Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt**



# Un enseignement 100% nature

## L'enseignement agricole : des missions et des spécificités propres

### L'enseignement agricole dépend du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le code rural et de la pêche maritime lui confie 5 missions :

- ➔ assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
- ➔ participer à l'animation et au développement des territoires ;
- ➔ contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, comme à celle des adultes ;
- ➔ contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;
- ➔ participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.

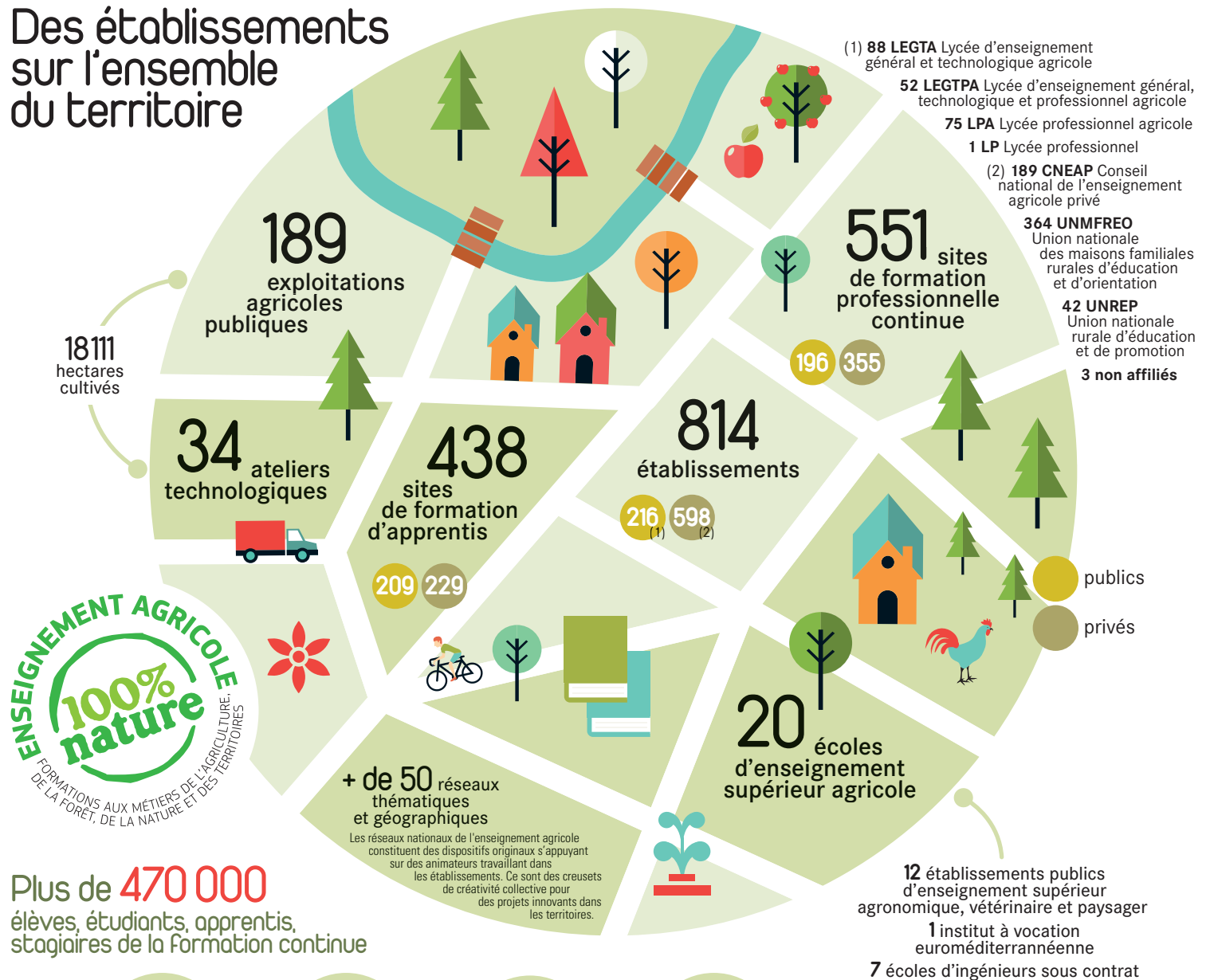
### L'enseignement supérieur agricole et vétérinaire public a ses dispositions propres\* :

- ➔ **dispenser des formations** en matière de production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer, de transformation et de commercialisation de ces productions, d'industrie agroalimentaire et d'alimentation, d'industries liées à l'agriculture, de santé et de protection animales et végétales, d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'alimentation, d'aménagement, de développement durable, de gestion et de protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage, d'activités hippiques, de services en milieu rural, d'élevage et soins des animaux ;
- ➔ **participer à la politique de développement scientifique** par des activités de recherche fondamentale, appliquée et clinique ;
- ➔ **conduire des actions de recherche, d'innovation et d'ingénierie** dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
- ➔ **contribuer**, en collaboration avec les organismes compétents, à la **veille scientifique et technique**, à l'**innovation technologique** et au **développement** ainsi qu'à la valorisation des résultats de la recherche ;
- ➔ **participer à la diffusion de l'information scientifique et technique** ;
- ➔ **concourir** à la mise en œuvre de la **coopération scientifique, technique et pédagogique internationale**.
- ➔ **apporter un appui** à l'enseignement technique.

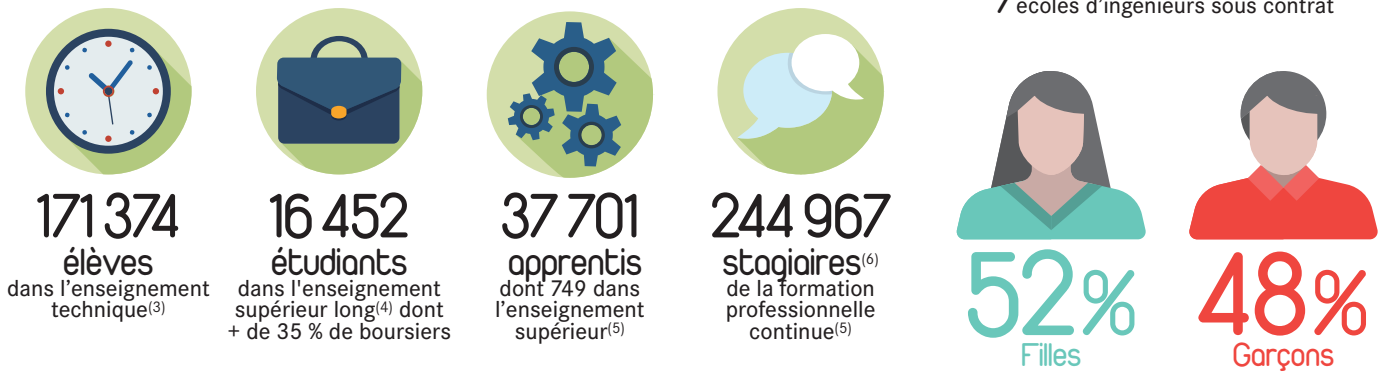
L'enseignement supérieur agricole est régulièrement évalué par la commission des titres d'ingénieur (CTI), l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ou encore l'Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (A3EV).

\* Ces missions s'élargiront dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt.

# Des établissements sur l'ensemble du territoire



Plus de **470 000** élèves, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation continue



Des diplômes de la 4<sup>e</sup> au doctorat, pour tous, tous les parcours et tous les niveaux

V	Certificat d'aptitude professionnelle agricole CAPA Brevet d'études professionnelles agricoles BEPA Brevet professionnel agricole BPA	IV	Baccalauréat professionnel Baccalauréat technologique Baccalauréat général Brevet professionnel BP Brevet de technicien agricole BTA
III	Brevet de technicien supérieur agricole BTSa	II & I	Licences professionnelles Masters Diplômes d'ingénieurs Diplômes de vétérinaires Diplômes de paysagistes Doctorats

(3) Métropole + Dom-Com + Nouvelle-Calédonie pour l'année scolaire 2013-2014 (4) Cursus de référence, licence pro, master, doctorat et autres, enquête DGER 2013 (5) En 2012. (6) Un même individu peut être plusieurs fois stagiaire.

Un enseignement en lien étroit avec le monde professionnel : des professionnels fortement impliqués dans la formation et la vie de l'établissement.

Un taux d'emploi de plus de 80 % pour les jeunes diplômés.

Un enseignement de qualité, diversifié, dynamique, avec des méthodes adaptées, sur l'ensemble du territoire.

Un enseignement 100% nature, au cœur du vivant.

Un enseignement à la fois **général**, **technologique** et **professionnel**.



Un  
enseignement  
innovant.

Une diversité  
de parcours  
de la 4<sup>e</sup>  
au doctorat.

Des formations répondant  
aux grands enjeux actuels :  
agronomie et agro-écologie,  
alimentation, production,  
environnement, territoire, paysage,  
horticulture, soin aux animaux,  
médecine vétérinaire,  
développement durable,  
agro-équipement, eau, forêt,  
commercialisation, services...

Une multitude  
de débouchés  
dans de nombreux  
métiers d'avenir  
qui recrutent.

Toutes les voies  
de formation :  
**initiale scolaire**  
et par **apprentissage**,  
**professionnelle continue**,  
par la validation des acquis  
de l'expérience (VAE).

100%  
nature

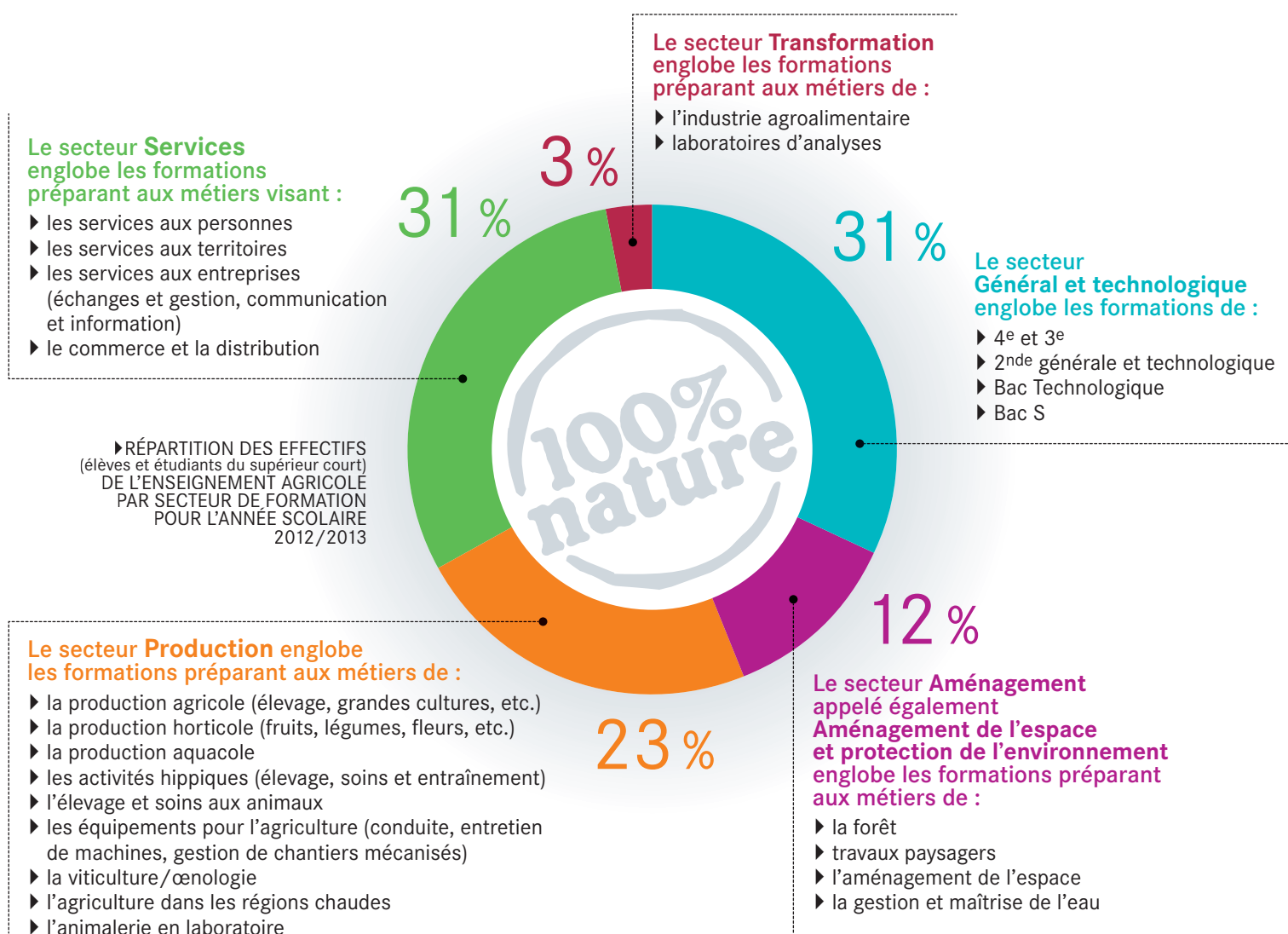
INSTITUT AGRICOLE  
DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

# L'enseignement général, technologique et professionnel

L'enseignement technique agricole est constitué de :

- ▶ l'enseignement public
- ▶ l'enseignement privé temps plein
- ▶ l'enseignement privé en rythme approprié

## Une offre de formation diversifiée allant de la 4<sup>e</sup> au BTSA





Dans l'enseignement agricole, le **taux de réussite aux examens** se situe tous diplômes confondus en 2014 à

**84,2%**

Le succès de cette insertion professionnelle est en lien avec la place des professionnels dans la formation et dans la vie des établissements.

L'intégration des établissements dans leur territoire et leur bassin d'emploi est aussi un facteur de réussite.

Les établissements, centres de ressources, contribuent au développement local et à la revitalisation des zones rurales.



En 2014, **33 642** candidats se sont présentés au baccalauréat professionnel, soit **10 000 de plus** qu'en 2013, et **26 884** ont été reçus.

En 2014, le **taux net d'emploi\*** à 33 mois est de

**85,6%**

pour l'enseignement technique agricole, dont **86,7%** pour les baccalauréats professionnels (Bac Pro) et **88,8%** pour les brevets de technicien supérieur agricole (BTSA).

#### Le lien avec le monde professionnel

Les stages sont un élément central des cursus scolaires, les formations comportent en moyenne de 10 à 16 semaines d'immersion en entreprise !

\*taux net d'emploi (TNE) : individus en emplois / (individus en emplois + individus en recherche d'emploi).

# L'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager

L'enseignement supérieur agricole est au service des enjeux de société dans le domaine de l'agriculture, l'alimentation, du développement durable, de la médecine et la santé publique vétérinaires ou encore de la gestion et la protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage.

Outre les Brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), délivrés dans les établissements d'enseignement technique, l'enseignement supérieur agricole prépare à un ensemble de diplômes de niveau **bac +3 à bac +8** dans **20 établissements**<sup>(1)</sup> répartis sur le territoire :

ingénieurs

vétérinaires

paysagistes

œnologues

cadres de la  
fonction publique<sup>(2)</sup>licences  
professionnelles

**L'ouverture sociale** est un enjeu fondamental pour accompagner chaque jeune vers la réussite, quels que soient son origine, les moyens de sa famille et l'endroit où il vit. L'enseignement agricole est fortement mobilisé par ce défi central pour la jeunesse de notre pays et pour notre pays lui-même.

Le ministère et les établissements d'enseignement supérieur développent des actions **pour faciliter les passerelles entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur** et permettre ainsi aux élèves les plus motivés de poursuivre leurs études quel que soit leur parcours initial.

**Différentes voies du concours national sont proposées afin d'accéder aux écoles publiques d'ingénieurs, vétérinaires ou de paysage.**

Les titulaires d'un Bac, d'un BTSA, d'un BTS ou d'un DUT, d'une licence peuvent se présenter à ces concours.

Ainsi dans l'enseignement technique agricole, il existe :

→ 4 classes préparatoires **Biologie, chimie, physique et sciences de la terre (BCPST) pour la voie A ;**

→ 2 classes préparatoires **Technologie et biologie (TB) pour la voie A TB pour les titulaires d'un bac technologique ;**

→ 1 classe préparatoire **paysage pour le concours d'entrée aux écoles nationales de paysage pour les titulaires d'un BTSA ou d'un BTS ;**

→ 10 classes préparatoires **ATS Bio pour la voie C (accès aux écoles d'agronomie ou vétérinaire) pour les titulaires d'un BTSA ou d'un BTS.**

Pour toute information complémentaire sur les concours nationaux : ▶concours-agroveto.net ▶ecole-paysage.fr

L'accès principal aux sept écoles sous-contrat d'ingénieurs se fait par concours l'année du baccalauréat, sous réserve de l'obtention de celui-ci.

**De nombreux cursus d'ingénieur et de paysagiste sont ouverts à l'apprentissage**, combinant ainsi formation et insertion en milieu professionnel.

L'apprentissage constitue un excellent tremplin vers l'emploi grâce à une première expérience en entreprise et offre aux étudiants une certaine autonomie financière grâce au statut de salarié. Un concours dédié pour l'accès aux études d'ingénieurs dans les écoles publiques par la voie de l'apprentissage sera ouvert en 2015.

**L'offre de formations large et de haut niveau de l'enseignement supérieur agricole est en lien avec la recherche**, qui est développée dans les écoles doctorales et les unités de recherche au sein des écoles et dans les instituts, et en lien avec le développement agricole. Cette coopération sera d'ailleurs renforcée par la création prochaine de l'Institut agronomique vétérinaire et forestier de France (IAVFF) qui fédérera les établissements.

## La recherche agronomique et vétérinaire

Les enjeux planétaires en matière d'alimentation durable, de santé publique, d'agriculture performante aussi bien sur le plan écologique qu'économique et social se posent avec toujours plus d'acuité. Par la production et la diffusion de connaissances, d'innovations, de compétences et d'outils, ainsi que par une structuration adaptée, la recherche agricole contribue à répondre à ces défis.

(1) Dont un institut à vocation internationale, l'IAAM.

(2) Dont enseignants



# Une pédagogie innovante et en constante évolution

La priorité gouvernementale est accordée à la jeunesse et à l'éducation.

Plus que jamais l'enseignement agricole, en tant que deuxième dispositif éducatif de France et composante du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, contribue à l'ensemble des réformes qui sont à l'œuvre.

L'enseignement agricole est confronté à un double défi : préparer les agriculteurs d'aujourd'hui et de demain à être les acteurs de l'agro-écologie, et contribuer à la promotion sociale et à la réussite de tous les jeunes afin de leur permettre une bonne insertion scolaire et professionnelle.

Il poursuit ainsi l'objectif de **garantir une pédagogie toujours plus innovante et de faire évoluer ses référentiels et pratiques pédagogiques** au service d'une agriculture performante sur les plans économique, environnemental et social, et d'une alimentation saine et durable.



## L'innovation pédagogique

L'innovation pédagogique est un **chantier prioritaire** pour la réussite scolaire et la promotion sociale, et pour promouvoir de nouvelles dynamiques au sein des équipes pédagogiques et des établissements.

**L'innovation pédagogique, c'est-à-dire l'introduction de nouveaux modes d'apprentissage, d'enseignement, ou d'évaluation, avec de nouveaux outils ou de nouvelles ressources et de nouveaux modes d'organisation, reste un marqueur identitaire fort de l'enseignement agricole.**

De nombreuses innovations pédagogiques ont été développées depuis une quarantaine d'années au sein de l'enseignement agricole, souvent impulsées par le niveau national, mais aussi relayées et largement laissées à l'initiative des établissements. Ces innovations pédagogiques, auxquelles l'ensemble de l'enseignement agricole a été appelé à participer, constituent un capital qui contribue à son identité et à son savoir-faire.

Il en va ainsi de la création de formations modulaires ou par unités capitalisables, de l'approche globale de l'exploitation, de la pédagogie par objectifs, mais aussi autour de l'éducation socio-culturelle, de l'éducation à l'environnement et au développement durable, des différentes formes d'alternance, de l'enseignement à distance, etc. Plus récemment, la rénovation de la voie professionnelle a donné lieu à des innovations dont l'initiative a largement été laissée aux établissements.

## Pourquoi innover ?

► Les publics accueillis, élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle continue sont de plus en plus hétérogènes tant en ce qui concerne leurs cursus ou leurs acquis qu'en ce qui concerne leurs projets et leurs objectifs. Ils viennent d'horizons divers et se destinent à des secteurs de plus en plus variés. Les formations qui leur sont proposées nécessitent une plus grande individualisation.

► Les publics les plus éloignés de la qualification, en situation ou en risque de décrochage, nécessitent de nouvelles ressources ou de nouvelles organisations pédagogiques pour les engager dans un processus de réussite.

► L'enjeu de l'utilisation des nouvelles ressources, comme le numérique, dans l'enseignement et la formation pose la question de leur appropriation par les enseignants et par les publics et de leur intégration aux séquences pédagogiques.

► Innover pour mettre en œuvre les rénovations pédagogiques et anticiper les mutations des métiers des secteurs agricole, agroalimentaire et de la forêt.

**Qu'il s'agisse de problèmes à résoudre ou de mutations à anticiper, l'innovation pédagogique est une nécessité fondamentale pour le renouvellement des pratiques et lorsqu'elle se développe avec succès au sein d'établissements, l'enjeu consiste en son identification pour la rendre visible voire exemplaire.**

## La relance de l'innovation pédagogique

L'année scolaire 2014-2015 sera l'occasion d'une **mobilisation collective autour de l'innovation pédagogique avec l'appui d'un comité d'orientation**, rassemblant des experts des sciences de l'éducation avec une approche pluridisciplinaire. La relance de la dynamique d'innovation pédagogique figure parmi les onze priorités du projet stratégique de l'enseignement agricole.

Entretenir une dynamique de l'innovation doit en effet permettre de **renforcer ce système d'enseignement et de formation à taille humaine.**

Le comité d'orientation aura pour objectifs de formuler des propositions visant à mieux repérer les actions innovantes dans l'enseignement agricole, d'analyser et d'expertiser des actions innovantes portées par des équipes pédagogiques ainsi que de proposer des modalités de valorisation et de généralisation de ces actions, des axes stratégiques d'orientations en matière d'innovation pédagogique et des modalités d'actions d'accompagnement, d'organisation et de formation pour appuyer les acteurs de l'innovation.



## Innover pour mettre en œuvre les rénovations pédagogiques

Par la nature même des objets d'étude – la nature et le vivant au sens large –, l'enseignement agricole mobilise chez les élèves une **intelligence de la complexité et de l'action** : les problèmes sont abordés dans leur globalité, de façon pluridisciplinaire, favorisant une transversalité des connaissances et une approche concrète des savoirs.

C'est un **enseignement contextualisé** propice à la formation du citoyen et du professionnel avec **une liaison permanente entre théorie et mise en pratique**.

Depuis deux ans, **l'enseignement agricole s'inscrit dans le projet agro-écologique porté par le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt**. La transition agro-écologique vise l'émergence et la diffusion de la diversité des modèles de production agricole, sa réussite passe donc par la formation des agriculteurs d'aujourd'hui et de demain.

Cela implique de faire évoluer les référentiels de diplômes, de développer de nouveaux modes ou de nouvelles situations d'enseignement, de formation ou d'apprentissage, de renforcer les liens entre recherche, enseignement supérieur, enseignement technique et profession. L'évolution des pratiques et des techniques modifie également la façon d'enseigner.

**La rénovation des référentiels des diplômes constitue le premier axe du plan d'action Enseigner à produire autrement lancé au printemps 2014.**

### La rénovation des référentiels des diplômes de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur court

**Les travaux de rénovation du diplôme du Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA)** ont été engagés dans la perspective de proposer l'acquisition d'un diplôme professionnel de niveau V après une formation de deux ans. Ce premier niveau de qualification de la voie professionnelle est accessible aux scolaires sortants de classe de troisième. Le CAPA vise l'insertion professionnelle et/ou la poursuite d'études.

Toutes les spécialités rénovées seront mise en œuvre à la rentrée scolaire 2015.

**La révision du baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole » (CGEA)** est aussi engagée dans le cadre de la démarche « produisons autrement » pour une mise en œuvre prévue à la rentrée scolaire 2016. Elle s'inscrit dans l'objectif de renforcer la place de l'agro-écologie et la prise en compte de la diversité des systèmes de production dans le référentiel de ce diplôme. Elle permettra aussi de **construire une passerelle avec le Brevet de technicien supérieur « Analyse et conduite et stratégie des entreprises agricoles » (BTSA ACSE) nouvellement rénové**.

À la rentrée 2014, entrent en vigueur les deux dernières options du BTSA rénovées :

► **Le BTSA ACSE « Analyse et conduite de systèmes d'exploitation » devient « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole »**. BTSA emblématique de l'enseignement agricole, conduisant au métier d'agriculteur et représentant plus de 2 000 diplômés à la session de juin 2014, ce diplôme

est rénové pour répondre aux nouveaux enjeux du monde agricole : le questionnement de la société face aux impacts environnementaux de la production, l'impératif de durabilité, l'exigence accrue de maîtrise de sécurité sanitaire et de traçabilité alimentaire, la diversification des systèmes, l'approche stratégique de l'entreprise agricole et son intégration dans le territoire. Le BTSA ACSE connaît donc un rééquilibrage entre les compétences liées à la gestion et les compétences techniques (introduction d'enseignements d'écologie-biologie et d'agro-équipement, développement des enseignements de sciences agronomiques, modification de l'évaluation...).

► **Le BTSA DARC « Développement de l'agriculture des régions chaudes »**, qui forme les futurs exploitants – mais aussi les conseillers agricoles ou formateurs – en tenant compte du contexte et des enjeux spécifiques à ces territoires ultramarins, suit la même évolution et intègre désormais l'agro-écologie dans son référentiel de diplôme.

Avec la rénovation de ces deux BTSA, l'enseignement supérieur court s'inscrit pleinement dans l'objectif d'Enseigner à produire autrement.

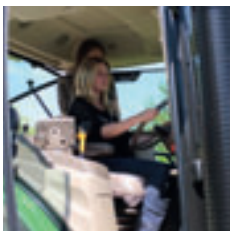
### Rénovation et innovation pédagogique centrées sur les compétences

Au-delà d'une harmonisation entre les différentes options, **le chantier de rénovation des seize options de BTSA, amorcé en 2009 et qui s'achève cette année, a permis de généraliser « l'approche par compétences » dans les référentiels de diplôme**. Pour chacune des options, un référentiel de certification énonce désormais les capacités attendues du diplômé, capacités qui découlent du contexte socio-économique, des activités du professionnel identifiées dans le référentiel professionnel. Cette approche, centrée sur l'étudiant et son parcours, correspond notamment aux objectifs du processus de Bologne qui vise à construire un espace européen de l'enseignement supérieur.

**L'expérimentation pour inscrire le BTSA dans l'architecture européenne de l'enseignement supérieur Licence, Master, Doctorat (LMD)** permet d'aller plus loin en testant une organisation pédagogique et une évaluation pionnières : organisation en semestres et en unités d'enseignement construites autour des capacités du référentiel de certification, délivrance de crédits ECTS<sup>(1)</sup>, supplément au diplôme,...

Débutée à la rentrée 2012, elle suit son cours dans les 17 classes volontaires des trois options « Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques » (ANABIOTECH), « Technico-commercial » et « Viticulture-œnologie ». Les 360 étudiants de la première promotion ayant validé leur quatre semestres recevront prochainement leur diplôme, accompagné pour la première fois d'un supplément au diplôme Europass, véritable carte d'identité du diplômé et des compétences qu'il a acquises grâce à sa formation. Tandis qu'une troisième promotion s'apprête à rejoindre l'expérimentation, quelques étudiants de deuxième année devraient, cette fois encore, avoir la chance d'effectuer leur semestre en mobilité d'études Erasmus en Espagne, en Belgique ou en Hongrie...

(1) ECTS : European Credit Transfer System.





© Thinkstock

## Le numérique éducatif

La rentrée 2014 orientera l'ensemble des acteurs de la communauté éducative vers le bon usage du numérique pour favoriser les apprentissages et la réussite des élèves.

Il s'agira d'identifier et de valoriser les expérimentations réussies, et de poursuivre les coopérations existantes entre les établissements d'enseignement supérieur et les établissements d'enseignement technique.

L'année scolaire 2014-2015 verra également de nouvelles expérimentations se mettre en place : l'observation et l'évaluation de pratiques pédagogiques sont prévues dans de nouvelles régions (Centre, Nord-Pas-de-Calais...) ainsi que la création de ressources numériques produites et partagées par les enseignants et les apprenants.

# Zoom

**Moveagri, l'expérimentation d'un outil numérique prometteur et innovant pour les élèves en stage à l'étranger**

Lancé dans le cadre du Système national d'appui avec Montpellier Sup Agro (antenne de Florac), le projet MoveAgri a pour objet la mise en place d'une plateforme Internet permettant aux apprenants des établissements d'enseignement technique en stage à l'étranger de fonctionner dans une logique de réseau social en restant en contact avec leurs référents pédagogiques pendant la durée de leur mobilité, et de construire un blog ren-

dant compte de leur expérience de stage. Après quelques années d'expérimentation et face à un nombre croissant d'inscrits, enseignants comme élèves, les membres ont été amenés à se retrouver par « groupe pays ». De nouvelles possibilités ont ainsi été déployées afin de mettre en ligne davantage d'informations sur les démarches préparatoires ou en cours de stage, sur les pays et les codes culturels, sur les financements tels que



les aides à la mobilité, mais aussi pour permettre d'échanger des informations pratiques et de se contacter lors d'un stage dans un même pays. Pour les enseignants, MoveAgri apparaît comme un

nouvel outil pédagogique de « sécurisation » du stage à différents points de vue. Pour les élèves, la mise en réseau est plus que réussie, le site est aujourd'hui très animé par leurs contributions et échanges quotidiens.



# Enseigner à produire autrement : l'enseignement agricole au cœur de la transition agro-écologique

Parvenir à la transition agro-écologique souhaitée pour l'agriculture française nécessitera des innovations scientifiques et techniques mais aussi sociales et collectives en termes d'organisation, de coopération et de modalités d'investissement.

Cette transition vers de nouveaux modèles de production plus durables repose sur une **modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition et de transmission des savoirs et des pratiques**. L'enseignement et la recherche agricoles, en tant que dispositif de formation des agriculteurs d'aujourd'hui et des futures générations à venir, ont donc un rôle primordial à jouer.



## Le plan d'action Enseigner à produire autrement

Le plan d'action Enseigner à produire autrement a été formalisé et lancé au printemps dernier par un séminaire fondateur à l'Unesco qui a réuni plus de 400 acteurs de l'enseignement et de la recherche agricoles. Il se structure en quatre axes déjà en cours de mise en œuvre :

1. Revisiter les référentiels et pratiques pédagogiques<sup>(1)</sup>.
2. Redéfinir le rôle de l'exploitation agricole de l'établissement dans son volet pédagogique mais aussi comme outil de démonstration et d'expérimentation sur le territoire.
3. Renforcer la gouvernance régionale pour dynamiser les réseaux d'établissements, accompagner les exploitations et ateliers technologiques dans leurs projets.
4. Repenser la formation des personnels et accompagner les établissements dans leurs projets « Enseigner à produire autrement ».

L'agro-écologie n'est pas un champ neuf pour l'enseignement et la recherche agricole, et la communauté éducative – enseignants, directeurs d'exploitation, chercheurs – a déjà expérimenté et fait ses preuves en ce domaine.

**Enseigner à produire autrement vise à donner un cap et des clés méthodologiques pour favoriser le développement de nouvelles pratiques pour le plus grand nombre d'établissements.**

**Les enseignants-chercheurs et chercheurs des établissements d'enseignement supérieur et de recherche agricoles sont aussi mobilisés pour produire de nouvelles connaissances au service de l'enseignement technique.**

(1) Voir en ce sens la partie précédente du dossier consacrée à la pédagogie.

## Le rôle des exploitations agricoles et des ateliers technologiques

Les exploitations et ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricoles, également appelés « les fermes pédagogiques », sont une originalité du dispositif éducatif de l'enseignement agricole.

Dès les débuts de l'enseignement agricole, leur présence a été souhaitée pour mettre en place une formation professionnelle de qualité, en phase avec les exigences du monde professionnel.

Dans le parcours des apprenants, les exploitations agricoles et les ateliers technologiques contribuent :

- à la construction de savoirs généraux ;
- à l'acquisition et au développement de compétences professionnelles ;
- à l'apprentissage d'habiletés sociales ;
- au développement personnel.

Ils ont aussi un rôle important pour la recherche et le développement en agriculture, ce sont des laboratoires d'expérimentation, de diffusion des innovations et de démonstration auprès des professionnels des exploitations agricoles environnantes, des structures de conseil technique et des collectivités territoriales.



La majorité de ces fermes pédagogiques participe à des démarches de développement durable depuis plusieurs années. Elles sont déjà très impliquées dans les différents plans d'action du projet agro-écologique pour la France, leur engagement dans la construction et la diffusion de pratiques plus autonomes et plus résilientes est **renforcé, soutenu et accompagné**.

**Renforcé**, par la mise en œuvre de **projets stratégiques régionaux** qui définissent des objectifs techniques, économiques, écologiques et sociaux ambitieux pour chaque exploitation et atelier technologique. Ces projets stratégiques régionaux renforceront le rôle expérimental, de démonstration et pédagogique des établissements agricoles et de leurs exploitations ou ateliers technologiques.

**Soutenu**, par la mise en place de **projets pilotes innovants** en matière d'agro-écologie sélectionnés dans le cadre d'un appel à propositions financé par le CASDAR. L'objectif de ces projets est d'amplifier la diffusion de nouvelles connaissances en créant des outils pédagogiques spécifiques pour les thématiques essentielles en matière d'agro-écologie. Aujourd'hui, 37 propositions ont été déposées.

**Accompagné**, par des dispositifs d'appui (dispositifs Tiers-temps ou Chef de projet, chargés de mission en région...) pour inscrire l'agro-écologie au cœur des pratiques innovantes.

**En tant qu'acteurs dans l'animation et le développement de territoires**, les exploitations et ateliers technologiques sont aussi des **partenaires pertinents, voire des membres, des Groupements d'intérêts économiques et environnementaux (GIEE)** dont la mise en place inscrite dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt permet de porter des projets collectifs qui favorisent les dynamiques locales et qui ont pour objectif la triple performance : économique, environnementale et sociale.



## Les exploitations et ateliers technologiques, un atout pour la pédagogie

Les exploitations et ateliers technologiques des établissements permettent la **valorisation et le transfert des connaissances et pratiques innovantes en formation initiale et en formation professionnelle continue**. Ils contribuent au développement des nouvelles compétences qui seront nécessaires pour les futures générations d'agriculteurs.

Pour parvenir à améliorer le fonctionnement du système d'exploitation, **les pratiques pédagogiques se modifient et s'étoffent au service d'une meilleure valeur éducative permettant ainsi aux élèves de se construire et de se projeter très concrètement dans un parcours et un avenir**.

C'est aussi une nouvelle manière pour les enseignants de concevoir leur métier.



« Pédagogie, les étudiants deviennent acteurs de leur conduite d'exploitation »

Article rédigé par Lysiak Opaline, ingénieur agronome, enseignante au Lycée de Tilloy-lès-Mofflaines.

### Quelques chiffres

**74 %** des exploitations ont déjà, parmi leurs activités, au moins un projet concernant une orientation agro-écologique.

**55 %** exploitations ont au moins une production en agriculture biologique.

**11 %** des exploitations conduisent l'intégralité de leur surface en agriculture biologique.

**56 %** des exploitations sont concernées par le plan Écophyto.

**152** exploitations sont inscrites dans des projets ou actions visant à promouvoir des innovations techniques et des pratiques culturales ou d'élevage respectueuses de l'environnement.

(Année de référence 2014)



À chaque situation, une combinaison de leviers agronomiques existe de façon à atteindre un résultat optimal. À condition toutefois que les futurs professionnels agricoles (en l'occurrence ceux du lycée d'Auzeville, près de Toulouse) sachent remettre en cause les techniques paternelles, pas obligatoirement adaptées à tous les systèmes de culture. À chacun de trouver, pour son système, la juste pratique.

Sophie Rousval et Frédéric Robert sont enseignants au lycée agricole de Toulouse Auzeville. Ils ont développé une pédagogie fondée sur ces constats. L'exploitation, avec une SAU de 40 hectares, est un support idéal pour impliquer les étudiants de BTS Agronomie et productions végétales (APV) dans les prises de décisions.

### UNE ADAPTATION PROGRESSIVE DES SYSTÈMES DE CULTURE

En effet, les conditions pédoclimatiques sont complexes. Les sols sont très hétérogènes : principalement argilo limoneux, des zones sont aussi limono-argileuses à sablo-limoneuses. La pluviométrie est de 600 mm par an. Malgré la proximité du canal du Midi, l'irrigation n'est pas possible car le réseau est de mauvaise qualité. De plus en plus, le mois d'avril est froid et pluvieux tandis que l'été est sec. Tous ces éléments demandent une adaptation progressive des systèmes de culture.

« Avant la rénovation, les cours que nous dispensions étaient assez classiques, explique Sophie Rousval. On faisait la théorie en classe et on illustrait sur le terrain avec des observations. Les étudiants étaient passifs. En 2009, l'action pédagogique du plan Écophyto (action 16), qui demande une optimisation des pra-

tiques pédagogiques, est lancée. Parallèlement, nous entamons la rénovation du BTS, qui doit désormais aborder les cultures avec une vision systémique.»

Ainsi, petit à petit, pratiques agricoles et pédagogiques évoluent l'une avec l'autre. L'idée consiste à tester de multiples leviers agronomiques sur des parcelles en essais pour éventuellement les transférer à l'ensemble de l'exploitation. Cette dernière compte 20 hectares en conventionnel et 20 ha en agriculture biologique. 10 hectares d'essais sont mis en place sur les parcelles en conventionnel : 3 hectares en « zéro pesticide », 2 essais désherbage sur blé dur et tournesol. Les principaux leviers mobilisés sont : la meilleure efficacité des produits phytosanitaires (avec une diminution de 75 % des indicateurs de fréquence de traitement - IFT) ; le désherbage mécanique, (diminution de 100 % des IFT, car associé à l'efficacité des produits phytosanitaires) ; les stimulateurs de défenses naturelles pour diminuer l'usage des fongicides sur blé dur, associé au choix variétal et à une date de semis plus tardive pour éviter les premières attaques de champignons.

### RÉFLEXION EN AMONT, PUIS OBSERVATION

« Sur une parcelle, nous testons les biostimulants pour vérifier s'il existe une meilleure résistance au stress hydrique », explique Frédéric Robert. Le biostimulant foliaire vise à gérer l'évapotranspiration tandis que, au niveau du sol, il active la rhizogénèse et améliore l'activité biologique ce qui rend les éléments nutritifs plus disponibles. Le biostimulant devrait assurer une meilleure vigueur de la plante, donc un moindre recours aux pesticides. » Les produits sont testés avec une approche systémique. L'itinéraire technique (ITK) entier est réfléchi : date de semis, variété, azote apporté. Lors de ma visite sur l'exploitation, les étudiants du BTS APV expliquent comment ils interviennent sur l'exploitation. « Nous effectuons les opérations techniques, comme le semis du tournesol aujourd'hui. Mais avant cela nous réfléchissons à la conception du système de cultures. Par exemple, comment faire pour abandonner totalement l'usage de produits phytosanitaires ? », explique l'un d'entre eux.

L'observation des résultats est encore plus pédagogique lorsque les étudiants ont participé à la réflexion en amont. « Sur l'essai zéro pesticide, mis en place avec l'Inra, nous avons une rotation soja-blé dur-sorgho-tournesol-blé tendre. Les cultures d'hiver ont été envahies par les adventices alors que les cultures d'été étaient très propres après seulement un binage. L'effet rotation est évident », illustre Sophie Rousval.

Pour Frédéric Robert, cette approche modifie la façon de concevoir le métier d'enseignant. « Maintenant, au-delà de la prescription et de l'évaluation, nous accompagnons. Alors que les élèves attendent une validation de notre part, nous reconnaissons devant eux que nous ne savons pas tout. À leur question "c'est juste, monsieur ?" on leur répond que c'est à eux de trouver les moyens de vérifier. C'est un peu déstabilisant pour les étudiants. » Mais ainsi ils apprennent davantage.

Peu à peu, la pédagogie s'est étendue aux agriculteurs du territoire. Ils sont aujourd'hui 40 à accueillir des essais sur leurs parcelles, grâce à un partenariat avec l'Agence de l'eau. « Les résultats obtenus sur les essais donnent aux agriculteurs une idée de l'efficacité de telle ou telle stratégie, explique Frédéric Robert. Temps de travail corrélé au nombre de jours disponibles, marge semi nette, IFT et indicateur i-phy (indicateur Inra prenant en compte la nature des produits phytosanitaires) : plusieurs critères nous permettent d'analyser les essais. Nous ne pouvons pas donner de résultat à l'échelle de l'exploitation agricole, mais ce n'est pas l'objectif. Nous sommes démonstratifs, et si les agriculteurs le souhaitent, ils transfèrent une technique sur leur exploitation. » ●

## Produire autrement au lycée agricole de Rethel



À Rethel, au sud-ouest du département des Ardennes, la géographie est proche de celle de la Marne voisine : des parcelles agricoles céréalières à perte de vue. À la sortie de la ville, le lycée agricole accueille 280 élèves et 110 apprentis et fait face à une lande plus ou moins aménagée, dont la vocation de devenir une Zone d'Activités Économiques (ZAE) s'est heurtée à la crise.

François Painvin, le chef de l'exploitation agricole de l'établissement, a donc proposé au promoteur de la ZAE – le Conseil Général – d'entretenir cette friche de 45 ha en implantant des moutons de la race locale en voie d'extinction : la Rousse ardennaise. Projet accepté : les ovins sont arrivés à la fin de l'année 2013 pour entretenir le paysage. La directrice du lycée, Christel Moroy, souligne les multiples facettes du projet. Pédagogique tout d'abord, avec la création d'un atelier dédié à une race menacée qui s'inscrit dans l'histoire et le patrimoine du terroir. Environnemental ensuite, avec la création d'un parcours sans engrais, sans traitements, respectueux de la biodiversité et qui permette d'atteindre l'autonomie alimentaire du troupeau. Économique également, avec la création d'un atelier de transformation et de vente directe, créateur d'emplois. Pour finir, le projet a l'ambition de contribuer à favoriser l'image de l'agriculture. Dans une région de grandes cultures intensives qui véhiculent une image industrielle, « ce type d'initiative montre le rôle que peut jouer aussi l'agriculture dans des problématiques locales de bien-vivre ». Quelques retheloises et rethelois interrogés sur la question admettent sans hésitation qu'ils préfèrent voir tous les jours des moutons sur une parcelle enherbée, plutôt qu'une jachère industrielle laminée par les bulldozers.

Dans un département où le nombre d'agriculteurs ne cesse de décroître, Christel Moroy en est convaincue : « On installera des jeunes dans les Ardennes en leur proposant des projets nouveaux où l'idée de "produire autrement" aura du sens ». Au travers ce type d'initiative, Christel Moroy et François Painvin veulent illustrer auprès de leurs élèves une idée simple : « l'agriculture a besoin de créativité, de schémas nouveaux et de projets atypiques ».

Le projet est donc bien parti. Pour autant, il reste encore beaucoup de travail. Comme le rappelle la directrice : « il ne suffit pas de produire autrement, il faut aussi transformer autrement et proposer à la vente autrement ». Le projet prend ainsi une autre dimension, celle de créer une dynamique de l'amont à l'aval, « travailler ensemble » où chaque acteur de la filière sera associé dans une logique de qualité globale. ●



ON INSTALLERA  
DES JEUNES  
DANS LES  
ARDENNES EN  
LEUR PROPOSANT  
DES PROJETS  
NOUVEAUX  
OÙ L'IDÉE DE  
« PRODUIRE  
AUTREMENT »  
AURA DU SENS.

# Bien vivre ensemble dans l'enseignement agricole

Grâce à la structuration et taille de ses établissements (250 élèves en moyenne par lycée), à l'offre d'internat (choisi par près de 60 % des élèves), à un encadrement pédagogique de proximité, l'enseignement agricole contribue à influencer positivement le travail scolaire et les rapports entre les élèves.

La mise en œuvre de modalités pédagogiques reconnues comme innovantes (pédagogie inductive, de projet, pluridisciplinarité, contrôle en cours de formation...) favorise également la réussite et le bien-être des élèves. L'offre de formation complète (scolaire, apprentissage, formation continue) au sein même des établissements permet d'accueillir des publics différents en formation et de créer ainsi des synergies enrichissantes individuellement et collectivement.

En complément de l'implication entière des équipes pédagogiques et éducatives des établissements, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche veille à mener, depuis de nombreuses années, une politique éducative ambitieuse afin d'offrir à ses publics, les plus jeunes notamment, les conditions de structuration et d'épanouissement individuels qui constituent les clés d'une vie professionnelle et personnelle réussie.

Le développement de l'éducation socio-culturelle, de l'éducation physique et du sport scolaire, l'animation de réseaux de terrain (santé, citoyenneté, développement durable, égalité, insertion...), le lancement de programmes nationaux, l'encouragement à la création de projets et de ressources variés, le soutien aux équipes qui rencontrent des difficultés sont les composantes de cette **politique éducative qui favorise l'apprentissage du « bien vivre ensemble »**.

## L'éducation socio-culturelle, l'ouverture culturelle, l'ouverture sur le monde

Présente dans tous les référentiels comme discipline, l'éducation socio-culturelle (ESC) est plus largement un temps éducatif qui contribue, à l'image de l'enseignement agricole tout entier, à l'insertion dans l'école et la société par l'ouverture sur le monde. De manière originale, son action se déploie durant le temps scolaire et périscolaire.

Les trois grands objectifs qui lui sont assignés sont atteints par la mise en œuvre simultanée de la fonction d'animation et de la fonction d'enseignement.

### ► Objectif 1 — L'éducation à l'environnement social et culturel : enrichir la relation à l'environnement par l'appréhension des aspects sociaux, culturels et patrimoniaux et par une réflexion sur la diffusion de la culture.

Fondée dans le contexte des lois de modernisation agricole de 1962, l'ESC a accompagné la mutation économique et technique mais aussi sociale et culturelle du monde rural. La discipline offre une ouverture nécessaire sur le monde, ses évolutions, les attentes et enjeux sociétaux. L'ESC est présente dans les approches pluridisciplinaires de l'environnement. À ce titre, elle contribue au changement de paradigme nécessaire pour le développement à grande échelle de l'agroécologie.



### ► Objectif 2 — L'éducation artistique : développer par l'approche sensible le jugement et la créativité par une éducation artistique ouverte aux différentes formes d'expression et de communication.

L'éducation artistique est une éducation à l'art et par l'art qui vise la formation de citoyens critiques et sensibles. Dans un enseignement technique et professionnel, l'éducation artistique permet de développer l'autonomie, l'esprit critique, la sociabilité et l'expression des sentiments. L'éducation artistique combine des pratiques artistiques de création et de production avec un apprentissage de l'histoire culturelle et esthétique.

Depuis 1990, le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de

la forêt sont engagés au travers d'une convention interministérielle pour que les élèves de l'enseignement agricole puissent bénéficier d'une ouverture plus large à la création artistique.

### ► Objectif 3 — L'éducation à la communication humaine, à l'autonomie et la coopération : développer les capacités de relation et d'initiative par l'approche des processus de communication et par la réalisation de projets impliquant des pratiques sociales d'animation.

Au cœur des valeurs fondatrices de l'ESC, il y a l'importation des principes de l'école nouvelle et singulièrement des méthodes d'apprentissage actives et constructivistes. Les recommandations pédagogiques prônent une approche problématisée, qui mobilise les apprenants dans une démarche sensible (par l'action) et sensée (résolution de problème). La conduite de projets inscrits dans les référentiels, à cheval sur le temps scolaire et hors temps scolaire, est l'occasion d'une démarche d'apprentissage socialisée.

## Poésie en liberté

« J'ai embrassé l'aube d'été ». Lycéens, étudiants et apprentis de 15 à 25 ans sont invités à suivre la voie d'Arthur Rimbaud pour ce concours international de poésie en langue française sur internet. En compagnie de nombreux partenaires (notamment l'éducation nationale, l'Institut français, les clubs de l'UNESCO, le Robert...) les établissements d'enseignement agricole sont associés à cette action culturelle. Regard sur une participation remarquable.

Pour l'édition 2014, l'association Poésie en Liberté a reçu plus de 4 000 poèmes ! Un succès que le comité de lecture a géré en procédant à une pré-sélection de 300 textes, alors soumis au jury qui est en place depuis la fin mai 2014.

Composé de douze membres lycéens, étudiants et apprentis, ce dernier a vu pour la première fois la désignation d'une élève de l'enseignement agricole, Morgane Grolleau, du LPA de Dunckerque. C'est donc fort de ce panel que le président du jury, le poète Paul De Brancion, avec l'appui de son équipe artistique atitrée au sein de l'association Poésie en Liberté a accompagné et conseillé les jeunes durant une semaine complète de délibérations. Comme il se doit, il a mené à bien la mission délicate de la détermination du palmarès qui a vu, cette année, l'attribution de 58 prix, dans différentes catégories, débouchant sur la publication d'une centaine de poèmes dans le recueil annuel.

Dans la catégorie « enseignement agricole » sont récompensés Victorien Cavanna, du Lycée Lorca à Théza (66), Juliette André, du LPA de Mirande (32), Colette Genevaux de l'ENGEES de Strasbourg (67).

Morgane Grolleau qui a fait au sein du jury une expérience d'une grande richesse, confie volontiers : « Je ne pensais pas apprendre autant ! Au début, mes choix étaient guidés par l'émotion, puis le président du jury et l'équipe artistique ont su aiguiller mon jugement vers une plus grande exigence quant à l'utilisation de la langue française et la lucidité qui préside au choix des mots. C'est





alors que chacun essaie de dépasser sa propre subjectivité et contribue au choix collectif. J'ai par ailleurs perçu autrement la musicalité du langage à laquelle je suis attachée». Morgane ajoute que les échanges se sont achevés par une rencontre avec Venus Khoury-Ghata, poète qui a reçu de nombreux prix dont le Goncourt et le prix de poésie de l'Académie Française.

Et du côté des enseignants, il est clair que ce concours a été une belle occasion pour les professeurs de lettres et d'éducation socio-culturelle de sensibiliser leurs élèves à l'écriture et la poésie. C'est ainsi que nombre d'ateliers ont été organisés dans les établissements d'enseignement agricole. Et en point d'orgue, des débats sur la place de la poésie dans notre société, sur la littérature et la vie, ont vu le jour, toujours avec une certaine passion qui permet de vérifier que la maîtrise de la langue et d'une belle écriture constituent de véritables enjeux sociaux. À l'évidence, la poésie demeure un atout précieux pour progresser dans la voie de l'excellence.

La cérémonie de remise des prix aura lieu à Paris à la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement, le 28 novembre 2014. ●

## Cinéma bricolé au lycée agricole de Tours-Fondettes

**Le 1<sup>er</sup> avril 2014, 7 classes de 7 établissements agricoles de la Région Centre se sont réunies au lycée Agrocampus de Tours-Fondettes, Indre-et-Loire, dans le cadre du premier festival des films bricolés du cinéma, reprise du concept de Michel Gondry invitant des amateurs à réaliser eux-mêmes un film en quelques heures.**

Après avoir visionné le film *Soyez sympas, rembobinez* (2008) de Michel Gondry, 190 élèves et apprentis de 7 lycées différents ont prolongé l'expérience par un atelier de réalisation, alliant ainsi théorie et pratique. Les élèves participant à ce projet de « Cinéma bricolé » ont donc dû réaliser un film en 2 jours avec des contraintes strictes puisque chaque classe s'est vu remettre une malle contenant du matériel de tournage et tous les accessoires et costumes nécessaires.

Florence Andres, professeur d'éducation socio-culturelle au lycée de Tours-Fondettes, a participé à l'organisation de l'évènement et, accompagnée d'un réalisateur, a encadré ses élèves lors de la réalisation. « *Le matériel nous a été imposé, a-t-elle expliqué. Les autres lycéens ont donc eu les mêmes accessoires que nous, ce qui fait qu'on trouvera des points communs de film à film, même si cela va s'agencer différemment. L'exercice en est d'autant plus intéressant.* »

Les élèves ont été chargés d'écrire le scénario, préparer le plateau et tourner le film en se répartissant les différents rôles (réalisateur, cadreur, acteur...). C'est l'intervenant (Vincent Gérard pour le lycée de Montoire) qui s'est ensuite chargé du montage. « *Un système aléatoire d'écriture de scénario a été mis en place. Nous devons piocher au hasard des cartes sur les personnages, les décors et l'action, ce qui nous a permis de passer très peu de temps sur cette étape et nous consacrer au tournage* », a indiqué Florence Andres.



La compétition et la remise des prix ont eu lieu le 1<sup>er</sup> avril, journée durant laquelle les classes se sont retrouvées au lycée de Tours-Fondettes. Les films ont été projetés et les élèves ont présenté leur réalisation en argumentant leurs choix de mise en scène. « *Toutes les classes ont reçu un prix, que ce soit celui du décor, du scénario ou du jury, afin de récompenser leur implication.* »

Et ce n'est pas tout ! Un huitième film a été réalisé l'après-midi du 1<sup>er</sup> avril : un intervenant a inventé une histoire à partir des 7 films et a demandé à chaque groupe d'en tourner une séquence. Toutes les classes ont participé à l'élaboration de ce film. ●

**LE MATÉRIEL  
NOUS A ÉTÉ  
IMPOSÉ.  
LES AUTRES  
LYCÉENS ONT  
DONC EU LES  
MÊMES  
ACCESSOIRES  
QUE NOUS, CE QUI  
FAIT QU'ON  
TROUVERA DES  
POINTS COMMUNS  
DE FILM À FILM,  
MÊME SI CELA VA  
S'AGENCER  
DIFFÉREMMENT.  
L'EXERCICE EN  
EST D'AUTANT  
PLUS  
INTÉRESSANT.**

**Zoom**

## L'éducation physique et le sport scolaire

L'Éducation physique et sportive (EPS) fait partie intégrante du cursus scolaire des publics de l'enseignement agricole. Conjointement, les jeunes pratiquent différents sports dans le cadre de l'association sportive de chaque établissement. Considérer chacun de ces jeunes comme une personne dans son ensemble constitue une des spécificités pédagogiques de l'enseignement agricole. Il s'agit de prendre compte les dimensions professionnelle, culturelle, citoyenne et également physique et sportive. C'est particulièrement à travers l'EPS et le sport scolaire que s'expriment les valeurs de solidarité, de sens de l'effort – mais aussi de plaisir – partagés, d'engagement, de convivialité que l'on trouve à la fois dans l'enseignement agricole et dans le sport. La pédagogie du projet, particulièrement chère à l'enseignement agricole, y rencontre un terrain d'expression privilégié. Tout ceci explique que, parmi les nombreuses disciplines pratiquées, les sports collectifs, et les activités de pleine nature comme l'escalade, le canoë-kayak, l'équitation ou le VTT, dont le milieu d'exercice est propice et en synergie avec l'enseignement agricole, sont particulièrement développés.

**Le sport rencontre un véritable succès dans les établissements : 40 % des élèves sont licenciés à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).**

Les élèves peuvent dans un certain nombre de cas préparer des qualifications d'encadrement sportif, en complément des diplômes de l'enseignement agricole. Il s'agit de « biquifications ». S'engager dans un cursus conduisant à terme au diplôme de moniteur de ski ou bien à celui d'accompagnateur en moyenne montagne, conjointement à l'obtention d'un diplôme professionnel agricole, favorise l'emploi dans les régions où la pluriactivité est nécessaire, comme en zone de montagne. Dans d'autres situations, l'obtention d'un brevet fédéral d'éducateur dans un sport collectif (football, rugby...), à côté de son diplôme professionnel, est bénéfique en terme d'insertion et de capitalisation de compétences. Les dispositifs partenariaux entre établissements d'enseignement agricole, clubs, comités territoriaux de fédérations, collectivités locales, qui permettent ces dispositifs contribuent fortement à la mission d'animation et de développement des territoires de l'enseignement agricole.

## Le rugby et l'enseignement agricole, un partenariat exemplaire

Le rugby est une des activités sur lesquelles s'appuient les enseignants d'EPS dans leur exercice professionnel. Mais il a une place particulière dans l'enseignement agricole, à travers le sport scolaire et les Sections sportives de l'enseignement agricole (SSEA). Deux championnats, celui des lycées agricoles et celui des sections sportives rugby sont spécifiques à l'enseignement agricole. Ils concernent une centaine d'établissements. Plus du tiers de la centaine de SSEA est consacré au rugby. Les sélections nationales de l'enseignement agricole féminine (rugby à 7) et masculine (rugby à 15) participent chacune à un match ou un tournoi



international chaque année.

Le rugby est pratiqué par 4000 élèves, dont plus de 25% de filles. Dans ce développement du rugby, la pratique féminine occupe une place toute particulière. C'est ainsi qu'elle est au cœur de la nouvelle convention signée le 27 août 2014 à Marcoussis entre le président de la Fédération française de rugby (FFR), le directeur national de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et la directrice générale de l'enseignement et de la recherche (DGER). Cette convention prévoit le développement de la pratique féminine, les SSEA rugby, les biquifications, les championnats et rencontres internationales, et la formation des enseignants. Enfin, si l'objectif premier n'est pas de former des joueurs de haut niveau, néanmoins plusieurs joueurs internationaux sont issus de l'enseignement agricole.

**Interview de Jessy Trémoulière, membre de l'équipe de France vainqueur du tournoi des 6 nations 2014, troisième de la coupe du monde 2014.**



### QUEL PARCOURS AVEZ-VOUS SUIVI DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ?

J'ai effectué un bac pro CGEA (conduite et gestion d'une exploitation agricole) en 4 ans ; j'ai obtenu mon bac, puis cette année je suis partie dans le secteur paysagiste et j'ai obtenu mon brevet professionnel agricole « Travaux et aménagement paysager ». C'était un choix car j'ai toujours été passionnée par l'agriculture. Mon père est agriculteur.

### ET VOTRE PARCOURS DE JOUEUSE DE RUGBY ?

J'ai débuté le rugby à l'âge de 16 ans, lors d'une journée d'initiation au lycée agricole. Petit à petit, j'ai gravi les échelons, fait des tournois avec le lycée puis j'ai été repérée par le sélectionneur des lycées agricoles qui m'a permis d'intégrer l'équipe de France agricole. Ensuite, j'ai été repérée pour participer à la sélection Sud-Est et j'ai intégré l'équipe de France des moins de 20 ans. J'ai effectué une année avec cette sélection avant d'être appelée à rejoindre l'équipe de France suite à une blessure d'une joueuse. Depuis je suis restée dans l'équipe!

### QUEL EST VOTRE SOUVENIR LE PLUS MARQUANT DANS LA PRATIQUE DU RUGBY ? QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ LE PLUS ? QU'EST-CE QUE CELA VOUS APPORTE ?

La coupe du monde ! C'est vraiment exceptionnel pour un athlète de participer à un événement de cette ampleur. Ce sport développe beaucoup de valeurs qu'on retrouve dans la vie active : le respect, la solidarité, le dépassement de soi... On rencontre des nouvelles personnes, on découvre chaque jour des choses différentes et on apprend, ce qui permet de grandir à chaque compétition et d'acquérir certaines compétences.

### VOUS ÊTES AUJOURD'HUI SALARIÉE. COMMENT CONCILIER VOS DEUX VIES ?

Oui je travaille dans une entreprise à Clermont. Déjà lors de mes études, ce n'était pas évident de concilier les deux, mais je voulais réussir dans les deux voies, donc j'ai beaucoup travaillé tout au long de mes années scolaires et même encore maintenant ! Et ça me rend très heureuse. ●

## L'ancrochage scolaire

La recherche-action conduite dans le cadre du projet « ancrochage scolaire », néologisme volontairement créé en opposition au décrochage, durant ces dernières années scolaires verra son terme en décembre 2014.

Riche en enseignements sur ce qui se passe dans les établissements d'enseignement agricole, elle aura permis de déterminer de façon plus précise ce qui fait « ancrochage » pour les jeunes, ce pourquoi ils restent.

Le premier facteur d'ancrochage, parce qu'il permet la réussite aux diplômes, est le travail sur les **apprentissages** scolaires ou professionnels, formels ou informels.

Le deuxième facteur repéré est la **socialisation** : l'importance de la qualité relationnelle, la restauration de la confiance en l'école, l'appropriation des normes de vie sociale sont autant de points dont peuvent s'enorgueillir les établissements.

Le troisième et dernier facteur est la mise en œuvre d'un processus d'**autonomisation** des jeunes : les aider à grandir, à avoir des repères pour laisser partir tant des jeunes adultes conscients de leurs responsabilités citoyennes, que des professionnels débutants mais compétents.

Parmi les résultats, **deux points significatifs concernant l'organisation des établissements sont ressortis** :

→ lorsqu'un travail sur l'ambiance est conduit dans le sens du respect et de la reconnaissance de la place de chacun, les personnels et les élèves sont plus engagés dans le fonctionnement de l'établissement.

→ L'importance du tandem Proviseur adjoint / Conseiller principal d'éducation (CPE). Les interactions entre les temps de formation et d'éducation sont en effet importantes, l'un et l'autre pouvant s'enrichir mutuellement mais également se compenser partiellement en cas de manque. L'équilibre entre ces deux entités du temps de l'élève est important, voire primordial. La mission d'animation pédagogique confiée au proviseur adjoint est de première importance car elle permet de faire le lien entre temps scolaire et hors scolaire, et d'installer les élèves dans une organisation apprenante.

Enfin, apparaît de façon sensible un effet miroir entre les personnels et les élèves d'un établissement. Ce qui redonne toute son importance à la notion de climat scolaire qui apparaît comme un élément facilitateur du parcours de tous vers la citoyenneté et la professionnalité.

La suite du projet « ancrochage » consistera à repérer puis à valoriser les actions et dispositifs mis en place par les établissements parfois à petite échelle, mais dont l'esprit met en avant les points précités, afin de les porter à connaissance d'autres équipes.

## La lutte contre le phénomène de bouc émissaire

L'enseignement agricole est pleinement associé à la Ligue Française de Santé Mentale dans la lutte contre les phénomènes discriminatoires et/ou de bouc émissaires.

Aussi il facilite et cofinance des formations, impliquant élèves, étudiants et personnels, permettant la détection et la prise en charge de jeunes victimes de phénomènes discriminatoires et/ou de bouc émissaires.

L'objectif pour les établissements s'inscrivant dans cette démarche : former 10 jeunes « sentinelles » et 6 adultes « référents », volontaires, repérants, intervenants auprès de jeunes concernés par un harcèlement, lors de deux sessions de deux jours, espacées de deux ou trois semaines de face à face pédagogique.

La formation prévoit la sensibilisation aux questions de discriminations à l'encontre des adolescents, à leur détection et au traitement individuel et collectif de leurs conséquences. Cette formation associe adolescents, membres des équipes pédagogiques et de l'administration des établissements.

Par exemple à Château-Gontier, les « sentinelles » se sont rebaptisées les « suricates ».

À l'image des petits mammifères les élèves volontaires veillent contre le harcèlement dans leur établissement. Leur mission est d'écouter, sans juger, des élèves victimes de harcèlement scolaire. Récemment, ils ont réalisé une web-série et ont participé au concours national *Mobilisons-nous contre le harcèlement* afin de rendre visible leur action pour tous.

## Un programme pluriannuel de concours « jeunes » pour accepter la différence

Un programme pluriannuel de concours autour de l'acceptation de la différence a été mis en place au niveau national depuis 2013. Ce programme fait appel à la créativité des élèves des établissements dans différents champs.

**2013, *Dégustons nos différences*** : ce concours avait pour objectif de favoriser la connaissance par des moments de convivialité tels que le partage de repas. Les chefs cuisiniers des établissements ont organisé les dégustations dans leurs cantines.

**2014, *Affichons nos différences*** : les élèves ont été invités à réaliser des photos en duo mettant en scène des « différences ». Chaque photo devait être accompagnée de courts poèmes en prose ou en vers. Le travail a suscité beaucoup de débats sur les discriminations dans les classes.

**2015, *Cultivons nos différences*** : aura pour objectif d'ouvrir les jeunes à d'autres cultures et agricultures : par l'observation et l'étude d'une culture végétale différente de celle présente sur leur territoire, les jeunes seront invités à appréhender une autre approche agronomique, et culturelle. L'étude sera traduite dans un livret (numérique).



## Les associations d'élèves, un dispositif original à fort potentiel éducatif

Les associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) naissent dans les lycées agricoles en 1965. Elles prennent part au dispositif éducatif voulu par Edgar Pisani, alors ministre de l'agriculture.

L'objectif était d'offrir aux élèves des lieux et des moments où ils puissent en toute liberté affirmer leurs goûts personnels, leur instinct créateur, leur sens de l'initiative, où ils puissent se préparer directement à l'exercice des responsabilités, à l'enrichissement de la vie personnelle et à l'apprentissage démocratique de la vie en société.

En 2003, compte tenu des évolutions sociétales, de la vie scolaire et de l'environnement législatif et juridique, les associations prennent la dénomination actuelle d'ALESA et une mutation s'opère par le transfert aux jeunes de l'entière responsabilité du fonctionnement associatif (gestion financière, juridique, organisationnelle). Les enseignants d'éducation socio-culturelle sont « mis en service » auprès de l'ALESA, dans une posture d'accompagnement, de vigilance, de conseil. Une convention lie l'ALESA à l'établissement.

## L'éducation à la santé : le rôle des infirmières

L'infirmier-e est placé-e directement sous la seule autorité du chef d'établissement, il/elle joue un rôle primordial de suivi administratif de la santé des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis. Mais, il/elle assure également un rôle de veille et d'enregistrement des accidents et maladies rencontrées dans le cadre de l'année scolaire pour en rendre compte à la direction et aux instances, cette activité est indispensable pour déterminer les actions de prévention à conduire.

Au sein de l'équipe éducative et pédagogique, l'infirmier-e joue un rôle de trait d'union entre le monde de la santé et celui de l'enseignement. Au même niveau que les CPE et que les enseignants, les infirmier-es contribuent à développer des actions qui ont vocation à favoriser le bien-être physique, psychologique et social des apprenants en privilégiant la confiance et l'estime de soi, du respect, de l'entretien du capital santé, de la responsabilisation et de la citoyenneté. De plus en plus fréquemment, les infirmier-es travaillent sur l'intégration et le suivi des jeunes en situation de handicap. Ils/elles jouent un rôle de relais particulièrement pertinent entre les différentes parties prenantes que sont la famille, les équipes de l'établissement et les institutions compétentes.

La présence des infirmier-es est indispensable dans les établissements. De manière « évidente » l'infirmierie est le lieu des soins de premières urgences, mais elle est également un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien.

La question de la santé est directement liée à celle du bien-être, et donc de la réussite scolaire. Se sentir bien, être en bonne santé, évoluer dans un milieu sécurisant et sécurisé, s'accepter pour progresser et réussir sa scolarité : tout cela n'est pas du seul ressort de l'infirmier-e, mais il/elle y contribue fortement.



## CE QUI SE JOUE DANS LES ALESA, SELON LES JEUNES

### Le sens de l'engagement

**Adhérer à l'association, devenir membre actif, force de proposition, susciter la participation des autres élèves sont des actions qui relèvent de l'engagement.**

### La reconnaissance d'un vrai travail !

**Être élu ou membre actif implique un engagement sur le long terme et la construction d'apprentissages riches et variés. Ils se situent tant du côté de l'animation de l'association, que de sa gestion ou de la communication. L'ensemble de ces apprentissages relève d'une éducation non-formelle qui participe activement à la formation générale des élèves.**

### Les rapports filles /garçons

**Les ALESA sont un lieu où filles et garçons se côtoient et où se jouent les questions d'égalité. Les jeunes identifient l'ALESA comme un lieu où le respect entre filles et garçons doit être la règle et de manière plus générale ils souhaitent une vigilance de tous les adhérents des ALESA à cette question.**

### Le sens de l'ALESA entre consommation, loisirs et culture

**L'association est une arène de débat entre jeunes, qu'il s'agisse de questions pratiques, d'activités ou de gestion de l'association.**

### Autogestion, autonomie, rôle des enseignants

**L'intégration de l'association pose des questions de posture et de moyens donnés à chacun pour assumer son rôle. L'ALESA permet aux élèves d'éprouver une réalité, de faire des expériences, d'apprendre, en ayant la certitude qu'ils seront accompagnés, qu'ils seront éclairés dans leur décision par l'enseignant d'éducation socio-culturelle dont c'est la mission.**

## Une expérience de théâtre forum au LEGTA de Rodez-la-Roque : « L'alcool, ça nous regarde »

### Témoignage d'Émilie Desaulty, conseillère principale d'éducation



Dans le cadre d'une réflexion globale sur les préoccupations des jeunes en matière de santé et de bien-être, la conseillère principale d'éducation et l'infirmière du LEGTA de Rodez-La Roque ont inscrit le lycée à une action de théâtre forum « L'alcool, ça nous regarde », financée par la communauté d'agglomération du Grand Rodez et ouverte aux collégiens et lycéens. « Au niveau du lycée, nous avons choisi de cibler les classes de 2<sup>nd</sup>e générale suite à une étude menée auprès de 1 086 lycéens de 1<sup>re</sup> (en formation initiale et en apprentissage) du territoire montrant que le premier incident d'alcoolisation aigue intervenait en moyenne à 15 ans.

Le support d'action proposé est un théâtre forum, créé et développé par Jocelyne Dufour, comédienne et metteur en scène. Le principe est de rendre les élèves pleinement acteurs du dispositif, de l'écriture des saynètes jusqu'à leur représentation. Les textes joués émanent des expériences et vécus des élèves eux-mêmes ce qui facilite l'appropriation de la problématique. Cette approche présente l'intérêt de sensibiliser et d'encadrer sans donner l'impression de « faire la morale » ou de tenir un discours sur la peur et le risque.

Outre la prise de conscience relative à la responsabilité des actes, cette action a permis aux élèves volontaires de développer des compétences nouvelles (écriture, mise en scène, technique de jeu), de développer le sens de l'entraide et de la bienveillance, mais aussi et surtout d'apprendre à savoir se positionner : savoir dire non et savoir soutenir la personne qui dit non. Certains élèves en difficulté face à cette problématique se sont confiés et ont pu trouver de l'aide auprès des adultes encadrants et de relais extérieurs.



# L'ouverture européenne et internationale pour la **mobilité** des jeunes

La mission de coopération internationale constitue une priorité de l'enseignement agricole, ancrée dans la vie des établissements.

C'est l'occasion pour les jeunes de s'ouvrir à des cultures différentes, de rencontrer d'autres jeunes, de pratiquer les langues étrangères, de découvrir d'autres manières de travailler, d'enrichir leurs projets personnels et professionnels.

Cette ouverture peut prendre différentes formes : échanges de groupes d'élèves, voyages d'études, mobilités dans le cadre de partenariats entre établissements, stages en entreprise, réalisation d'une partie du cursus à l'étranger mais aussi accueil de jeunes étrangers dans les établissements ou actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (campagne Aliment'erre, semaine de la solidarité internationale, outils pédagogiques proposés par le réseau « éducation au développement »...).

**La mission de coopération internationale est appuyée au niveau national par plus de trente réseaux géographiques et thématiques, et des représentants en charge de la coopération internationale dans les établissements et dans les DRAAF.** Elle se déploie pour favoriser le plus possible la mobilité des apprenants.

## Erasmus+ et la coopération européenne

Le nouveau programme européen pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport, Erasmus+, a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il est d'une importance primordiale pour l'enseignement agricole : en effet, la majorité des mobilités internationales de l'enseignement agricole sont des mobilités intra-européennes et les projets européens montés par les établissements dans le cadre de ce programme financent une part substantielle de ces mobilités.

Doté de 40 % de fonds supplémentaires par rapport à la programmation précédente, le nouveau programme va permettre de développer les activités de coopération internationale avec des exigences accrues en termes d'insertion dans la politique des établissements et d'impact sur les bénéficiaires. Pour faciliter l'accès des établissements à ce nouveau programme, la direction générale de l'enseignement et de la recherche poursuit son partenariat avec l'agence Erasmus France éducation et formation (2E2F) afin de rénover le dispositif d'appui à la coopération européenne. Celui-ci sera présenté le 14 octobre prochain dans le cadre du séminaire annuel des directeurs d'établissements.

### LA MOBILITÉ À DES FINS D'APPRENTISSAGE

Les projets "mobilité" concernent les jeunes en formation et les étudiants de l'enseignement supérieur court et long, mais aussi les membres des équipes éducatives et le personnel. Les projets déposés par les universités étrangères permettent également d'accueillir, dans les établissements français, de futurs enseignants stagiaires de l'enseignement supérieur de ces pays.

### LES PARTENARIATS EUROPÉENS

Les partenariats financés dans le cadre du programme se nouent entre établissements européens, mais aussi avec les entreprises européennes et éventuellement d'autres organisations de pays non-européens. Ils doivent favoriser l'employabilité des élèves et étudiants et l'adaptation des dispositifs et des établissements d'enseignement aux enjeux du moment. Pour un impact plus important, les projets de partenariat peuvent combiner activités de mobilité et actions de coopération.

### LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Les activités de mobilité, de partenariat et de coopération doivent enfin contribuer au développement de la citoyenneté européenne, dans un contexte économique qui favorise malheureusement les tentations de repli identitaire.

### La destination Europe, c'est la destination de :

- \* 90 % des voyages d'études en groupe dans l'enseignement technique ;
- \* 66 % des stagiaires de l'enseignement technique ;
- \* 40 % des stagiaires de l'enseignement supérieur long.
- \* Une dynamique que le ministère soutient en co-finançant chaque année plus de 3 000 stages individuels à l'étranger, dont plus de la moitié en Europe.

## La charte Erasmus+

La charte « Erasmus plus » constitue, pour les formations d'enseignement supérieur (dès le BTS), un pré-requis à la participation des établissements aux différentes actions du programme Erasmus+ comme la mobilité des étudiants et du personnel ou la participation à des partenariats stratégiques pour l'innovation et les bonnes pratiques. 10 % des établissements français ayant obtenu la charte au 1<sup>er</sup> janvier 2014 étaient des établissements d'enseignement agricole, représentant pourtant moins d'un pour cent des établissements français proposant des formations d'enseignement supérieur.

Cela représente le quart des établissements dispensant des formations de BTSa et l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager. L'objectif de la DGER est de généraliser l'obtention de cette charte pour une réelle intégration européenne des établissements et de leurs formations.



## La mobilité des enseignants

Pour préparer les élèves à une mobilité de stage professionnel en Europe, rien de tel que de vivre l'expérience soi-même.

Isabelle Druart, enseignante au lycée agricole de Sainte-Cécile Montoire (41), enseigne la biochimie en anglais en classe de section européenne et prépare les élèves à des stages professionnels en Europe.

Elle a récemment effectué un stage de deux semaines dans la ville anglaise d'Exeter. Au sein d'un groupe de quatorze personnes provenant de huit pays différents, elle a pu structurer des séances de discipline enseignée en langue étrangère (DELE) : simplifier les documents à donner aux élèves, faire un bilan à la fin d'un cours en mettant en avant avec les élèves ce qu'ils ont appris, etc. Cette formation a été une occasion privilégiée d'échanges sur les ressources existantes (sites internet, échanges de cours avec d'autres collègues).

« Même si l'on n'a pas un anglais parfait, on remarque que c'est un anglais suffisant pour se faire comprendre. Suite à ce stage, j'ai pu repartir avec des cours tout prêts. »



## Les partenariats entre établissements

Un partenariat pérenne entre deux établissements de deux pays différents, donnant lieu à des échanges réciproques d'apprenants et du personnel, prend souvent origine dans un projet européen. Suite à un projet « Leonardo partenariat » sur le thème de la qualité de l'accueil des stagiaires à l'étranger, monté il y a six ans entre les deux EPL d'Alsace (Obernai et Rouffach-Wintzenheim), l'Institut BiISE situé près de Rostock dans le nord-est de l'Allemagne et deux établissements hongrois et néerlandais, des jeunes apprenants de bac professionnel et BTSa quittent chaque année l'Alsace pour réaliser leur stage professionnel dans des entreprises agricoles ou établissements étrangers.

Ce sont ainsi entre cinq et dix apprenants que s'échangent chaque année l'EPL d'Obernai en France et l'institut BiISE en Allemagne, majoritairement des BTSa ACSE (Analyse et conduite de systèmes d'exploitation) du côté français, pour la réalisation de leur stage professionnel dans des exploitations agricoles de l'autre pays. Des apprentis du site de Rouffach (EPL de Rouffach-Wintzenheim) ont également profité de ce partenariat avec BiISE pour réaliser des stages dans des entreprises horticoles proches de l'établissement.

Le partenariat est conforté par une convention de partenariat entre le SRFD d'Alsace et le Ministère de l'Agriculture du land de Mecklembourg-Poméranie-occidentale.

## Le programme GéCo-GLEN fête ses 10 ans (Génération Coopération-Global Education Network)

Les premiers « Gécoliens » de l'enseignement agricole entamaient il y a 10 ans leur route entre l'Europe – plus particulièrement l'Allemagne et la France – et le Bénin, pour le programme GéCo, programme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

À l'initiative du réseau Bénin des établissements d'enseignement agricole français, de l'organisation allemande ASA-programm d'éducation à la citoyenneté mondiale, et de leurs partenaires au Bénin, encouragés et soutenus par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFA), les premiers tandems franco-allemands s'engageaient dans un cycle d'un an comprenant séminaires de formation en Europe et stage de trois mois au Bénin, parfois rejoints sur place par des stagiaires locaux.

Les séminaires, prenant place avant et après leur stage, avaient et ont aujourd'hui encore pour but de former les participants aux questions relatives au développement international, aux interdépendances et inégalités mondiales. Ils permettent également le développement de nouvelles compétences telles que le travail en équipe interculturelle, l'esprit critique, et proposent des méthodes participatives d'éducation et de communication, tout en préparant les jeunes à leur stage à l'étranger. Les participants sont ensuite encouragés à transmettre leurs acquis en France auprès de leurs familles ou dans le cadre de leurs études sous forme d'actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

**Fort de son succès, le programme GéCo s'est étendu**, notamment avec l'appui des réseaux géographiques de l'enseignement agricole, **à d'autres pays d'Afrique, puis d'Asie, d'Europe orientale et aujourd'hui d'Amérique latine.**

Parallèlement, le tandem franco-allemand entre le ministère et ASA-Programm s'est ouvert en 2006 à un réseau plus large d'organisations européennes, le réseau GLEN (Global Education Network of Young Europeans, réseau d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale des jeunes Européens). GéCo est devenu ainsi GéCo-GLEN.

Aujourd'hui, ce sont presque 200 étudiants de l'enseignement agricole français, BTS et élèves-ingénieurs, qui ont participé depuis dix ans à ce programme aux côtés de quelques 700 Allemands, Autrichiens, Estoniens, Hongrois, Lettons, Litvaniens, Maltais, Polonais, Slovaques, Slovènes, Suisses et Tchèques. Ce cycle de formation est devenu un véritable tremplin vers des parcours dans la coopération internationale et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

## La poursuite du programme BRAFAGRI (Brasil-France Agriculture)

Le programme BRAFAGRI a été mis en place, en 2005, par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, pour la France, et par la Coordination pour le perfectionnement du personnel de niveau supérieur (CAPES), agence de coopération du ministère de l'Éducation, pour le Brésil. **Ce programme a pour objectif d'organiser des mobilités académiques croisées entre les deux pays, dans le domaine de la formation des ingénieurs agronomes et des vétérinaires.** Il promeut également la mobilité des enseignants-chercheurs, les études comparatives de cursus et la mise en place de doubles diplômes.



Actuellement 18 partenariats entre établissements français et brésiliens sont en cours. 15 des 20 établissements d'enseignement supérieur agricole, vétérinaire et paysager participent au programme, ainsi que l'ENSAIA et l'ENSAT sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Une centaine d'étudiants français part chaque année au Brésil et plus de 130 étudiants brésiliens sont accueillis en France.

Depuis 2013, les écoles ont mis en place des dispositifs renforcés d'accueil et de suivi administratif et pédagogique des étudiants brésiliens. Des formations linguistiques intensives en France ont été également organisées.

Le 6<sup>e</sup> forum BRAFAGRI sera organisé par la FESIA sur le site de l'École supérieure d'agriculture d'Angers (ESA) du 8 au 10 décembre 2014. Ce forum sera l'occasion de faire le bilan des premières années d'intégration du programme BRAFAGRI dans le programme brésilien Sciences sans frontières, qui vise à envoyer, jusqu'en 2015, 101 000 étudiants brésiliens en formation à l'étranger.

Le forum sera l'occasion aussi de continuer à améliorer le programme BRAFAGRI et de présenter les résultats d'une enquête menée en 2014 auprès des étudiants bénéficiaires du programme.

Signalons enfin que l'année 2015 devrait voir le démarrage du programme ARFAGRI, équivalent franco-argentin de BRAFAGRI.

## L'association GéCo



Créée en mai 2006, l'association GéCo rassemble les Gécoliens français et a pour objectif la sensibilisation des jeunes aux relations interculturelles ainsi qu'à la situation sociale, environnementale, économique et politique du monde d'aujourd'hui.

L'association a signé en 2011 une convention-cadre de partenariat avec la DGER et appuie le ministère ainsi que Montpellier SupAgro, centre de Florac, maître d'œuvre du programme, dans la mise en réseau des participants et la réalisation des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale marquant la fin de leur cycle de formation GéCo-GLEN.

## Le 1<sup>er</sup> forum franco-chilien sur l'enseignement agricole technique

Créé en 2010, le réseau Chili de l'enseignement agricole a mis en place une plate-forme de stages en novembre 2011, afin d'organiser l'échange d'apprenants entre les deux pays. Depuis, 134 mobilités de Chiliens vers la France et 121 mobilités de Français vers le Chili ont été effectuées ; 14 établissements français et 15 établissements chiliens participent à ces échanges.

Du 27 au 29 octobre 2014, à San Fernando au Chili, aura lieu le premier forum franco-chilien de l'enseignement agricole. Il a pour objectif de faire un premier bilan des trois premières années de fonctionnement de la plate-forme et d'identifier d'éventuelles évolutions nécessaires, notamment pour intégrer, côté chilien, l'enseignement supérieur court.



Animation musicale lors des JRCI 2014 en Nord-Pas De Calais.

## La mission de coopération internationale dans un monde en mutation, thème des prochaines Journées régionales et nationales de la coopération internationale

L'année scolaire 2014-2015 est également l'année du nouveau cycle des **Journées régionales et nationales de la coopération internationale (JRCI)**. Les JRCI et les Journées nationales de la coopération internationale (JNCI) sont les rassemblements de la communauté éducative de l'enseignement agricole autour de la mission de coopération internationale. Elles constituent un cycle de réflexion de deux ans sur un thème transversal à cette mission.

Les prochaines JRCI se tiendront en 2014 et au premier semestre 2015, puis viendront les JNCI à l'automne 2015. Le thème retenu de ce nouveau cycle bisannuel est : **« La mission de coopération internationale dans un monde en mutation »**.

L'objectif est d'analyser comment les pratiques de coopération des établissements d'enseignement agricole et le dispositif d'appui national s'adaptent en permanence aux changements des contextes français, européen et international.

Décentralisation, promotion internationale de l'agro-écologie, nouveau programme européen Erasmus+, émergence de nouveaux pays sur la scène internationale, sécurité alimentaire ou changement climatique, voici quelques sujets qui seront à la base des réflexions collectives.

## Prix ALIMENTERRE, 2<sup>e</sup> édition

La DGER, le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et la Fondation Nicolas Hulot lancent la seconde édition du Prix ALIMENTERRE.

Nouvel outil de mobilisation et de sensibilisation des jeunes autour du support vidéo sur les questions agricoles et alimentaires, ce concours les invite à réaliser collectivement des court-métrages sur l'un des deux thèmes proposés cette année :

**L'agriculture familiale ici et là-bas**, dans le cadre de l'Année internationale 2014 de l'agriculture familiale ;

**Climat, agriculture et alimentation**, en prévision de la 21<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Paris en décembre 2015.

Ces films pourront inclure des séquences tournées à l'occasion des stages et séjours académiques des apprenants à l'étranger, mettant en valeur ces mobilités et les partenariats internationaux des établissements d'enseignement agricole. Les lauréats des meilleurs films seront invités au Salon international de l'agriculture à Paris pour présenter leurs films et se verront offrir un stage de formation en agro-écologie, lors de la remise des prix prévue au ministère le 9 avril 2015. Le film « coup de cœur » fera également partie de la sélection officielle du prochain Festival ALIMENTERRE, festival proposé chaque année, en France et à l'étranger, par le CFSI.

édition 2015

# PRIX ALIMENTERRE

Concours de films courts ouvert aux 14-25 ans



Sur les thèmes  
**L'AGRICULTURE FAMILIALE ICI ET LÀ-BAS**  
et **CLIMAT, AGRICULTURE ET ALIMENTATION**

À GAGNER

Une formation en lien avec l'agroécologie  
Une journée à la Cité du cinéma et la découverte d'un studio de montage à Paris  
Une présentation du film au Salon international de l'agriculture

Organisé par :



**FONDATION  
NICOLAS  
HULOT**  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

Dans le cadre de :






Règlement du concours et informations complémentaires : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)



Conseiller agricole  
 Agriculteur Soigneur d'équidés Pisciculteur  
 Pépiniériste Sylviculteur Animateur nature  
 Conducteur de lignes Opérateur Ouvrier paysagiste  
 Agent de laboratoire de fabrication Technicien vendeur  
 Animateur touristique en jardinerie  
 Coordonnateur en milieu rural  
 de services Technico- Auxiliaire de vie  
 à domicile commercial en milieu rural Éleveur  
 en agrofourniture Vétérinaire  
 Responsable fabrication Ingénieur recherche  
 Paysagiste et développement  
 Cultivateur

# Des formations pour des métiers d'avenir

Les formations de l'enseignement agricole offrent :

- ➔ tous les niveaux de diplômes du CAPA au doctorat ;
- ➔ les trois voies de formation, initiale scolaire, apprentissage, formation professionnelle continue ;
- ➔ des thématiques d'études variées, agriculture, agroalimentaire, aménagement du territoire, environnement, vivant, services...

**Ces thématiques correspondent à des enjeux sociétaux qui sont aujourd'hui les enjeux d'avenir pour notre planète et l'humanité.**

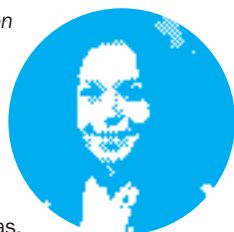
De plus en plus de jeunes et d'adultes font le choix de l'enseignement agricole en raison de ces multiples atouts : qualité de la formation, professionnalisation, encadrement, établissement, insertion professionnelle.

Faire le choix de l'enseignement agricole, c'est faire le choix d'une filière de réussite et d'un métier d'avenir.

# Témoignages

## Future technicienne agricole sur l'île de la Réunion

Muriel Georget est étudiante en BTS au lycée agricole Émile Boyer de la Giroday à Saint-Paul sur l'île de la Réunion.



« Je veux devenir technicienne agricole dans la production végétale afin d'aider les exploitants de ma région à être performants », nous dit-elle. Lorsqu'elle était encore au collège, Muriel Georget n'avait aucune idée de la bonne orientation à prendre. Sa mère et ses grands-parents étant déjà dans l'agriculture, notamment dans la culture de canne à sucre, elle a alors décidé de s'orienter vers une seconde générale mais au sein d'un lycée agricole. Là-bas, elle a particulièrement apprécié l'écoute et l'attention des professeurs envers les élèves, plus importante que dans son collège. C'est naturellement qu'elle a continué en première en terminale STAV (Sciences Technologiques de l'Agronomie et du Vivant). Désormais, lorsqu'on lui demande pourquoi ce choix de l'enseignement agricole, elle répond avec aplomb et spontanéité : « comme je dis toujours, sans l'agriculture on ne vit plus, c'est essentiel et ça fait partie de notre quotidien ».

### DE NOMBREUX STAGES

#### ET UNE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Aujourd'hui, Muriel est en première année de BTS au lycée agricole Émile Boyer de la Giroday à Saint-Paul dont la spécialité est le Développement de l'Agriculture en Régions Chaudes (DRAC) : « voir les différentes productions et aller à la rencontre des agriculteurs est quelque chose de formidable selon moi ».

Les opportunités de stages, venant compléter sa formation théorique la motivent particulièrement. Dans une filière où les étudiantes sont de plus en plus nombreuses, trois stages en exploitations, partout dans le monde, variés et complémentaires viennent enrichir les deux années d'études. Muriel va ainsi partir deux mois en Tanzanie dans une exploitation de petits pois où il sera question d'aider l'exploitant mais aussi d'observer tout le fonctionnement de la filière, de la production à la transformation et à la mise en vente. « Pour moi, c'est un plus d'aller voir ailleurs » ●

## Du lycée agricole à l'école vétérinaire

Tiphaine est dans sa première année à l'École nationale vétérinaire de Lyon (VetAgroSup).



Contrairement à la grande majorité de ses camarades de promotion, Tiphaine, dotée d'un bac technologique, a fait toute ses études secondaires dans l'enseignement agricole.

Un rêve de petite fille devenu réalité : à 21 ans, Tiphaine Chaurin est élève vétérinaire, en première année à VetAgroSup. Fille de la ville, elle se voit pourtant exercer son futur métier en milieu rural. Son histoire est celle d'une vraie rencontre avec le monde agricole. Et aussi celle d'une jeune fille qui sait ce qu'elle veut, et ce qu'elle ne veut surtout pas.

En fin de troisième générale, elle annonce à ses parents et ses professeurs qu'elle préfère s'orienter vers des études courtes professionnelles : « J'avais un bon niveau scolaire mais je n'étais pas dans mon élément ; je ne voyais pas où tout cela allait me mener. Je voulais faire quelque chose de concret. » Finalement, ce sera une seconde générale au lycée agricole de Fondettes de Tours : « Une révélation : on pouvait avoir une vie autre que scolaire au lycée. L'internat, les animations sportives, le théâtre... Le lycée agricole c'est plus qu'un lycée, c'est un milieu social, une ouverture au monde. »

En seconde, la compagnie de ses camarades et les stages en élevage lui font découvrir le milieu agricole. Pour convaincre ses parents de la laisser continuer dans l'enseignement agricole en bac sciences et technologie de l'agronomie et du vivant (STAV), elle leur explique : « Ici, pour comprendre la mécanique, la chimie, on part d'un frigo et on explique son fonctionnement. En bac S, on me parlerait d'éléments chimiques et physiques, et on citerait ensuite le frigo comme exemple. » Pour elle, l'encadrement des enseignants et les petits effectifs des classes dans l'enseignement agricole font toute la différence : « Si un élève décroche, les profs ne le lâchent pas. Aujourd'hui encore si j'ai une question, je peux appeler mon professeur de zootechnie au lycée. »

Un temps, elle envisage de devenir éleveuse de chèvres. On lui parle d'une prépa véto, la prépa Technologie Biologie (TB) réservée aux titulaires d'un Baccalauréat Technologique, réveillant en elle une envie qu'elle ne s'autorisait pas. « Je ne pensais pas en être capable, mais mes professeurs, eux, y croyaient. Et comme j'avais trouvé quelque chose qui me plaisait, cela ne me dérangeait plus de faire des études longues, au contraire ! » Le concours est difficile, elle le réussit brillamment, prouvant que la voie générale n'est pas la seule possible : « Pas besoin de faire comme tout le monde, on peut suivre son petit chemin à soi et réussir ! » ●

## L'apprentissage : une voie de réussite toujours plus plébiscitée



En augmentation croissante chaque année, l'apprentissage poursuit sa progression avec 37 000 personnes recensées en 2013, dont 776 étudiants. Il constitue une filière de formation attractive pour les jeunes.

L'apprentissage répond en effet à leurs attentes en contribuant à une bonne insertion sociale et professionnelle par la préparation d'un diplôme quel que soit leur niveau : du CAP au titre d'ingénieur et de paysagiste.

L'apprentissage, dont les fondamentaux pédagogiques reposent sur la synergie entre l'entreprise, l'apprenti et les centres de formations (CFA), présente une plus-value significative en terme d'insertion professionnelle. La formation par apprentissage prépare les jeunes à leur futur métier et à leurs évolutions, permet d'appréhender la réalité de l'entreprise, support constant d'évolution technologique et sociale pour l'acquisition de savoirs et savoir-faire en vue de compétences reconnues.

## De l'apprentissage dans l'agroalimentaire vers une poursuite d'études

**Amina Guled Shabel est en 2<sup>e</sup> année  
de Licence de Biologie Environnement et Santé.**

Après ma 3<sup>e</sup>, j'ai choisi de m'orienter dans l'alimentation et dans l'agroalimentaire. J'ai d'abord fait un BEP Industries Agro-Alimentaires au lycée Beaulieu-Lavacant dans le Gers. En complément des heures de cours, j'ai été accueillie en stage dans l'entreprise Mendez, boulanger-pâtisseries artisanal à Mirande, dans le Gers. Cela m'a permis de découvrir la fabrication traditionnelle du pain.

Puis j'ai voulu continuer mes études. Après avoir hésité avec un IUT, j'ai finalement choisi la voie de l'apprentissage avec l'Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires au CFA Agricole du Gers à Lavacant en faisant un BAC PRO Bio Industries de Transformation.

J'ai réalisé mon apprentissage chez un célèbre pâtisseries et chocolatier, Philippe Urraca à Gimont. Cette expérience m'a fait acquérir de réelles compétences en matière de qualité et de sécurité alimentaire. Ce milieu est particulièrement exigeant, le visuel des gâteaux doit attirer et susciter l'envie du consommateur. Les aliments employés doivent être sublimes lors de la réa-

## Témoignage d'un étudiant pour qui l'agronomie s'apprend d'abord sur le terrain

**Paul Lesty, apprenti ingénieur à AgroParisTech.**

Étudiant à AgroParisTech, Paul Lesty a choisi une formation en apprentissage. Il partage donc son temps entre les cours et son employeur, l'entreprise Unigrains, où il travaille sur les opportunités d'investissement dans l'agroalimentaire. Seuls 10% des étudiants de sa promotion sont apprentis, « un très bon statut, qui donne une certaine autonomie financière et que l'on peut valoriser sur notre CV. »

C'est aussi un choix en accord avec ses convictions : « Je crois en l'expérience. Il faut se tromper pour réussir, s'être mis les mains dans le cambouis pour vraiment apprendre. » Une idée qu'il a mise en pratique à 18 ans, parcourant l'Amérique du Canada jusqu'en Colombie. Pendant un an, il voyage en bus ou en auto-stop, dort chez qui veut l'accueillir, improvise du jazz sur sa guitare, dans la rue, seul ou dans des groupes éphémères. « Je l'ai fait pour découvrir les musiques américaines, apprendre l'espagnol et... me mettre dans une situation un peu galère pour développer mes compétences dans la "démérence" ! »

De retour en France, il pose ses valises à l'IUT de Digne-les-Bains, bien loin de la ferme familiale de Rambouillet, et s'inscrit



lisation des pâtisseries. Cette démarche de perfection et de mise en valeur des produits est indispensable dans ce secteur. C'est grâce à ce degré d'exigence et de qualité que cette entreprise de Midi-Pyrénées a diffusé ses produits sur Paris et dans plusieurs pays, au Japon par exemple.

Ensuite, à la fin de mon BAC PRO Bio Industries de Transformation, j'ai poursuivi ma formation par un BTS Sciences et Technologies des Aliments au CFA Agricole du Gers à Lavacant, toujours par apprentissage. J'étais chez un vigneron indépendant, Michel Baylac à Roquelaure. J'ai choisi cette entreprise car j'avais envie de changer de secteur et de connaître celui des spiritueux. Ce travail s'inscrit tout autant que la pâtisserie dans une démarche de qualité afin d'obtenir un produit d'excellence. Par exemple, un armagnac hors d'âge doit être stable dans le temps, il ne doit pas s'altérer au fil des années.

Grâce à ces expériences et à mes études au CFAA du Gers, j'ai découvert plusieurs facettes de la filière agroalimentaire dans le Gers. C'est une filière qui offre de nombreuses possibilités de formations (BEP, BAC PRO, BTS, Licence PRO) et d'emplois dans la région. Et je pense qu'aujourd'hui, la filière agroalimentaire est dans une démarche de qualité et de sécurité alimentaire. Les exigences dans ce domaine évoluent pour répondre aux attentes actuelles et s'inscrire dans une agriculture durable. Pour ma part, j'ai choisi de continuer mes études, je suis en 2<sup>e</sup> année de Licence de Biologie Environnement et Santé, dans le but de devenir œnologue. ●



en DUT en génie biologique option agronomie. L'orientation lui convient : « À l'IUT, tout est basé sur l'expérience, le projet, le terrain. Pour moi, c'est ce qui fait la force de l'enseignement agricole. » Major de sa promotion, Paul réussit le concours parallèle d'entrée à AgroParisTech. Selon lui, ce concours est une vraie richesse pour l'école : « C'est bien d'avoir différents parcours. Ceux qui ont fait une prépa apportent des méthodes de travail rigoureuses ; les autres, leur parcours professionnel et leur pragmatisme. C'est un mélange bizarre mais en très peu de temps, tout le monde s'aime ! » sourit le jeune homme.

Paul a 24 ans et l'envie de tracer sa voie, de se reconnaître dans ses choix. Quels seront-ils, ses études terminées ? « Les débouchés sont très nombreux : agriculteur, consultant, banquier... » Mais à moyen terme, l'envie se fait plus précise : « Reprendre la ferme de mes parents, la chèvrerie des Trois Ponts » et y développer l'aspect communicationnel et événementiel, « un projet agri-artistique, pour que mondes ruraux et citadins se mélangent ». Il concilierait ainsi ses deux passions, agriculture et musique. Et s'il faut pour cela inventer son propre métier, pourquoi pas ? ●

## Fondateurs de start up

.....  
**Jeffrey Moncorger et Rémy Engel, co-fondateurs  
 de Nénufar, start up de méthanisation.**

Deux jeunes diplômés d'AgroParisTech ont mis au point un système de méthanisation basé sur une bâche membrane installée au fond d'une fosse à lisier, capturant ainsi le biogaz à moindres frais.

Jeffrey Moncorger et Rémy Engel nous accueillent à la ferme expérimentale de Grignon à proximité de la fosse à lisier de l'exploitation. Ces deux jeunes diplômés d'AgroParisTech sont les cofondateurs de Nénufar, une start up qui propose un produit innovant pour le milieu agricole.

Début 2012, Jeffrey fait à vélo un tour d'Europe des exploitations. Il remarque que des bâches sont souvent utilisées sur les fosses à lisier pour empêcher la pluie de diluer le fertilisant sans pour autant récupérer le biogaz qui s'en dégage naturellement. En étape à Bucarest, il croise la route de Rémy, camarade de promotion ayant déjà eu des expériences professionnelles autour de la méthanisation. Ils échangent leurs points de vue et créent Nénufar, de retour en France, en septembre 2012.

### UN SYSTÈME INNOVANT ET RENTABLE

L'innovation apportée par l'entreprise porte sur la membrane déposée sur le lisier. Profitant de la présence obligatoire des fosses à lisier dans les exploitations laitières (grâce au plan ni-

trates de 92), la membrane est une bonne alternative à la construction d'une unité de méthanisation classique, beaucoup plus onéreuse. L'investissement pour un système Nénufar est en effet compris entre 50 000 et 100 000 euros suivant la taille de la fosse à lisier, alors qu'une unité classique de méthanisation demanderait un investissement de 300 000 à trois millions d'euros suivant sa taille.

Grâce à des flotteurs, la bâche est parfaitement étanche et peut stocker le précieux méthane qui fait la particularité du biogaz. Ces flotteurs permettent une mobilité de la bâche dans la fosse, ce qui facilite l'accès aux pompes des épanduses à lisier. Le méthane est ensuite acheminé de la fosse vers les bâtiments. Contrairement aux unités de méthanisation les plus courantes, le biogaz n'est ici pas transformé en électricité : il est utilisé pour produire



de la chaleur par combustion.

La membrane limite la propagation des mauvaises odeurs, tout en récupérant l'eau de pluie qui pourra être réutilisée par l'exploitant. De plus, l'installation automatisée n'exige que peu de temps de travail de la part de l'agriculteur.

L'absence de système de chauffage entraîne une variation de la production de biogaz durant l'année, qui est maximale à 38°C. Cela n'empêche pas les économies annuelles de consommation de combustibles d'avoir été estimées à 10 000 euros dans le cas de la laiterie de la ferme expérimentale.

### DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT INTÉRESSANTES

« Le Nénufar de la ferme de Grignon est notre premier contrat, mais déjà 5 autres fermes se sont déclarées intéressées par notre système. Les discussions sont en cours. »

Rémy et Jeffrey ne sont pas les seuls sur le marché de la méthanisation à bas coût. Leurs principaux concurrents sont canadiens et italiens. Comme Nénufar, leurs systèmes respectifs misent sur une membrane couvrant la fosse. La membrane n'est cependant pas directement au contact du lisier mais attachée sur le béton, ce qui peut poser des problèmes de corrosion de ce dernier.

Les deux amis travaillent maintenant à temps plein, et envisagent de recruter une à deux personnes pour les épauler, l'une pour l'installation des Nénufars, l'autre pour le développement commercial de l'entreprise.

De plus, de nouvelles idées germent déjà dans leur esprit : « Nous pensons à deux produits différents, l'un portant sur l'épuration du biogaz jusqu'à 90 %, ce qui permettrait son utilisation comme carburant des tracteurs adaptés, l'autre sur la récupération du gaz émis par le fumier » ●

# L'enseignement agricole ça se voit !

## L'école vétérinaire de Toulouse s'engage contre l'antibiorésistance

L'antibiorésistance est une préoccupation essentielle de l'école nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT). De la théorie aux consultations cliniques, cet établissement propose des formations qui permettent de sensibiliser les futurs vétérinaires et chercheurs à ce défi médical majeur du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les futurs vétérinaires étudient, durant les premières années de leur cursus, les sciences fondamentales telles que la pharmacologie, la pharmacodynamie et la pharmacocinétique. Cet enseignement théorique leur



© Service communication INP-ENVT

permet de connaître les médicaments, notamment les différentes familles d'antibiotiques, leur spécificité et leur bon usage (posologie, maladies à traiter...).

Dès la troisième année, ils sont immergés dans les cliniques de l'école. Cet apprentissage pratique est l'occasion de sensibiliser les étudiants à un usage raisonné des antibiotiques,

conformément au plan Écoantibio 2017. Tout comme en médecine humaine, le recours aux antibiotiques n'est pas automatique et « *les bonnes pratiques doivent être acquises dès l'école* » rappelle Christophe Thinet, directeur des cliniques de l'ENVT. Au fur et à mesure des consultations de chiens, chats, furets ou chevaux, les étudiants mettent en application les notions fondamentales acquises en cours. Ils apprennent à procéder à l'examen clinique de l'animal, à émettre un diagnostic et à proposer un traitement adapté avec un maître mot : limiter les antibiotiques critiques en première prescription.

L'école vétérinaire de Toulouse s'engage aussi dans la formation continue des vétérinaires quant à la bonne utilisation des antibiotiques. Depuis 2013, un module de trois heures, co-organisé par le ministère chargé de l'Agriculture et la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV) est proposé sur le site de l'école. L'objectif est de présenter les politiques publiques en matière de santé publique, à travers la mise en œuvre concrète du plan Écoantibio 2017, au quotidien, par des vétérinaires en exercice. « *L'objectif est la prise de conscience* », explique M. Thinet. Il est double : diminuer de manière importante le recours aux antibiotiques et préserver un arsenal antibiotique pour la médecine humaine. Cette formation est l'occasion de relayer les bonnes pratiques de prescription des antibiotiques, toutes espèces confondues, en sensibilisant les participants au phénomène d'antibiorésistance. En effet, malgré une baisse de la consommation générale d'antibiotiques ces dernières années, certains d'entre eux,

notamment certains antibiotiques critiques, voient leur utilisation augmentée, notamment pour soigner certains animaux de compagnie.

## Le lycée agricole de Somme-Vesle engagé dans Écophyto

Au lycée agricole de Somme-Vesle règnent les grandes cultures, les champs sur plusieurs dizaines d'hectares. C'est le seul lycée agricole de la Marne doté d'une exploitation. La ferme de l'établissement couvre 220 ha d'orge, de colza, de betterave sucrière, de luzerne... emploie trois salariés à plein temps et conduit un petit élevage de taurillons et un atelier de poulets Label Rouge.

Le jeune chef d'exploitation, Pascal Dubourg a pleinement conscience du contexte local et de son rôle de VRP du lycée pour véhiculer l'idée que « *Produire autrement, même dans les grandes plaines céréalières, c'est possible* ».

Pour convaincre les élèves comme le voisinage, l'exploitation du lycée s'est engagée dans une réflexion avec la chambre d'agriculture pour étudier tous les leviers possibles (génétique, densité, équipement, etc.) pour faire rimer performance économique avec respect de l'environnement. Les résultats sont là : après quelques années d'expérimentations et de tentatives, 70 % de la superficie est aujourd'hui en Écophyto et

l'exploitation est la première en France (hors viticulture) à être certifiée haute valeur environnementale (HVE) de niveau 3.

Dernières innovations du lycée, le traitement localisé qui permet une économie de 50 % des intrants et l'acquisition d'un outil de désherbage mécanique, pratiqué ici sur l'orge de printemps qui met un terme pur et simple à l'usage des désherbants chimiques. Dans la culture locale, ces pratiques sont presque exotiques, mais Pascal Dubourg est convaincu qu'il est sur la bonne voie : « *Produire autrement, c'est une idée.* »



© exploitation du lycée agricole de Somme-Vesle

*Maintenant il nous appartient d'en démontrer concrètement la plus-value.* Au-delà du support pédagogique de qualité, l'exploitation agricole du lycée – pionnier de l'agriculture intégrée – est devenue une vitrine locale en matière de recherche et d'expérimentation agro-environnementale. « *On parle, on montre, on démontre, on associe les agriculteurs du voisinage. Produire autrement, c'est avoir une vision à 360°* » explique Pascal Dubourg qui a bien des projets et ne compte pas s'en tenir là. Il conclut : « *La Ferme de Somme-Vesle contribue à construire, avec les professionnels du monde agricole, l'agriculture performante, produisant des produits de qualité, préservant l'espace rural et respectueuse de l'environnement.* »

## Exploitation agricole de l'établissement d'Aubenas : un système de culture innovant en agroforesterie viticole

Un des intérêts de la biodiversité fonctionnelle est de réguler les organismes nuisibles en agriculture, elle permettrait dans certains cas une moindre utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Le diagnostic agro-environnemental DIALECTE, réalisé sur le domaine Olivier de Serres de l'EPLFPA d'Aubenas, indique un niveau de biodiversité satisfaisant sur l'exploitation. En revanche, à l'échelle de la parcelle viticole des marges de progrès existent; en effet, cette monoculture spécifique, conduite par îlot, associe généralement un porte-greffe, un cépage, un clone.



L'agroforesterie viticole s'appuie sur la complémentarité agronomique entre l'arbre et la vigne. Les bénéfices recherchés sont multiples : développement de la biodiversité, atténuation des chocs climatiques (vent, températures hautes...), accroissement du potentiel de fertilité des sols, complément de revenu.

Par ailleurs, implanter une parcelle polyclonale avec deux cépages de raisin de cuve (syrah et grenache) vise à diminuer la sensibilité aux parasites, compenser les limites culturelles des clones et à bénéficier de leurs complémentarités organoleptiques.

Sur la parcelle, afin de ne pas gêner la mécanisation, une

rangée d'arbres est implantée tous les trente mètres, soit toutes les dix rangées de vigne. Pour limiter la concurrence, les arbres sont éloignés de quatre mètres de la vigne.

Les essences plantées sont des poiriers, des pommiers, des mûriers et des amandiers.

Le protocole d'expérimentation, permettant de suivre cette expérimentation à long terme, comporte les éléments suivants : analyse de sol, profil cultural, comptage des lombrics mesure de la croissance des arbres

mesure de la production de la vigne et de sa vigueur observation des photos aériennes tous les cinq ans

Sur cette parcelle d'agroforesterie viticole d'un hectare quatre-vingt cinq ares plantée en 2012, tous les leviers agronomiques développés dans le cadre d'ECOPHYTO ont été mis en œuvre (composts

organiques, engrais verts, rotation sur l'inter-rang, gestion des adventices, travail du sol...).

Si l'agroforesterie commence à se développer en polyculture, les exemples en viticulture

sont encore rares.

En attendant l'entrée en production de la vigne, cette parcelle constitue déjà un espace de démonstration. Elle permet de sensibiliser les différents publics à l'agroforesterie. Pour les apprenants, c'est une illustration concrète de la notion d'agrosystème et de ses différentes échelles d'étude : la parcelle, l'exploitation et le territoire.

La mise en place de cette parcelle expérimentale permet d'initier un travail en réseau avec les instituts techniques et de recherche à l'échelle régionale et nationale. Expérimenter des systèmes innovants afin de proposer aux professionnels et aux futurs agriculteurs des alternatives pour produire autrement est le défi relevé en Ardèche sur le domaine Olivier de Serres.

## Le calendrier 2014-2015

19 SEPTEMBRE

COLLOQUE SUR L'AGRO-ÉCOLOGIE ORGANISÉ PAR LA FAO À ROME

20 & 21 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

14 & 15 OCTOBRE

SÉMINAIRE DES DIRECTEURS D'EPLFPA (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT)

16 OCTOBRE

2<sup>E</sup> JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

19-23 OCTOBRE

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE

27-29 OCTOBRE

1<sup>ER</sup> FORUM FRANCO-CHILIEN DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (SAN FERNANDO, CHILI)

20-21 NOVEMBRE

JOURNÉES RÉGIONALES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE RHÔNES-ALPES (LAP DE POISY)

27-30 NOVEMBRE

SALON DE L'ÉDUCATION

8-10 DÉCEMBRE

6<sup>E</sup> FORUM BRAFAGRI (ESA D'ANGERS)

10 DÉCEMBRE

SÉMINAIRE DE CLOTURE DE LA RECHERCHE-ACTION ANCRAGE (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT)

21 FÉVRIER-1<sup>ER</sup> MARS

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

5 MARS

JOURNÉES RÉGIONALES DE LA COOPERATION INTERNATIONALE BASSE NORMANDIE (LPA DE VIRÉ)

9 AVRIL

REMISE DU PRIX ALIMENTERRE

1<sup>ER</sup> MAI-31 OCTOBRE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN NOURRIR LA PLANÈTE. ÉNERGIE POUR LA VIE



[agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)